

G.-F. Dumont P. Verluise

Atlas de l'Union européenne élargie

Géopolitique

Géographie

Stratégie

Prospective

Démographie

Institutions

Economie



www.diploweb.com / www.iris-france.org

Résumé

L'*Atlas de l'Union européenne élargie*, conçu par Gérard-François Dumont et Pierre Verluise, rassemble 40 cartes en couleur de l'Union européenne à 27 et des pays candidats ou ayant « vocation » à adhérer (Balkans occidentaux). Chaque carte est accompagnée d'un commentaire. Les auteurs présentent les dimensions géographiques, géopolitiques, stratégiques, démographiques, économiques, institutionnelles et sociétales de la nouvelle Union européenne. Ils proposent également une approche prospective.

Le recteur Gérard-François Dumont est professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne et Président de la revue *Population & Avenir*.

Pierre Verluise est chercheur à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS, Paris) et directeur du séminaire *Géopolitique de l'Union européenne et du lien transatlantique* au Collège interarmées de défense.

L'*Atlas de l'Union européenne élargie* est mis en ligne sur les sites www.diploweb.com et www.iris-france.org. Accès gratuit. Conditions d'utilisation précisées en p. 2.

Conditions d'utilisation de l'*Atlas de l'Union européenne élargie*

Les auteurs restent propriétaires des droits de leurs cartes et textes. La consultation individuelle sur *Internet* est autorisée à titre gratuit. Pour leurs lecteurs, les bibliothèques publiques ont le droit d'en faire une impression papier de qualité, reliée. Dans ce cas, la dernière page de l'*Atlas de l'Union européenne élargie* doit impérativement être placée comme une quatrième de couverture. L'insertion d'une seule carte commentée est tolérée dans un mémoire, un rapport ou une présentation publique sous réserve de mentionner explicitement la source, selon les règles universitaires. Sauf sur les sites du diploweb.com, de l'IRIS et de la revue *Population & Avenir*, la mise en ligne sur *Internet* est soumise à autorisation préalable des co-auteurs. Toute utilisation commerciale est illégale dans le monde entier sans une autorisation écrite des co-auteurs. En cas de litige, les auteurs s'en remettent aux tribunaux de Paris (France).

CONTACT

Pierre Verluise, IRIS, 2 bis rue Mercoeur, 75011 Paris, France
verluise@iris-france.org
06 87 84 24 74

©Gérard-François Dumont, Pierre Verluise, 2008.

Des mêmes auteurs

Gérard-François Dumont (livres récents)

- *Populations et territoires de France en 2030*, Paris, L'Harmattan, 2008, sous presse.
- *Atlas de l'Union européenne élargie*, avec Pierre Verluise, co-édité en ligne sur les sites de l'IRIS et sur le www.diploweb.com, 2008.
- *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.
- *Les métropoles régionales intermédiaires en France : quelle attractivité ?*, Paris, La Documentation française, 2007.
- *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.
- *Les régions et la régionalisation en France*, Paris, Ellipses, 2004.
- *Les populations du monde*, Paris, Editions Armand Colin, deuxième édition, 2004.
- *Géographie de la France*, Paris, Ellipses, 2002.
- *Die Identität Europas*, Schaffhausen, Novalis Verlag, 2001.
- *Francia y los franceses*, Madrid, Acento Editorial, 2000.
- *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Paris, Ellipses, 2000.
- *Les racines de l'identité européenne* (Préface de José Maria GIL-ROBLES, Président du Parlement européen), Paris, Editions Economica, 1999.
- *L'Arc alpin, Histoire et géopolitique d'un espace européen*, Paris, Editions Economica, 1999.
- *L'identité de l'Europe*, Nice, Editions du Crdp, 1998.

Pierre Verluise

- Deux livres à paraître en 2009.
- *Fondamentaux de l'Union européenne. Démographie, économie, géopolitique*, préfacé par Gérard-François Dumont, Paris, Ellipses, coll. Référence géopolitique, décembre 2008.
- *Atlas de l'Union européenne élargie*, avec Gérard-François Dumont, co-édité en ligne sur les sites de l'IRIS et sur le www.diploweb.com, 2008.
- *La Russie*, ouvrage dirigé par Annette Ciattoni, Paris, Sedes/Armand Colin, coll. Capes/Agrégation, 2007.
- *Une nouvelle Europe. Comprendre une révolution géopolitique*, (dir.), préfacé par François Géré, Paris, éd. Karthala, 2006.
- *Géopolitique de l'Europe. L'Union européenne élargie a-t-elle les moyens de la puissance ?* Paris, éd. Ellipses, coll. Référence géopolitique, 2005.
- *Quelle France dans le monde au XXIe siècle ?* publié en ligne sur le site géopolitique www.diploweb.com, 2001.
- *Le nouvel emprunt russe*, Paris, Odilon Media, 1996.
- *Arménie, la fracture. Le séisme du 7 décembre 1988*, préfacé par Gérard Chaliand, Paris, Stock, 1989. Publié en anglais: "Armenia in crisis: the 1988 earthquake", Wayne State University Press, Detroit, Michigan, USA, 1995.

Introduction

La géographie de l'Union européenne élargie diffère très largement de celle des « pères fondateurs ». Les six États européens qui signent le traité de Rome de 1957 ne sont qu'une petite minorité parmi la quarantaine d'États du continent. Ils ne constituent qu'une partie minoritaire de la population comme de la superficie de l'Europe. Quarante plus tard, les pays qui ne font pas partie de l'Union européenne à 27 pays ne représentent qu'un poids démographique limité et une superficie relativement faible au sein du continent, si l'on exclut la vaste Russie. Sur 4,3 millions de kilomètres carrés, l'UE rassemble en 2008 près de 495 millions d'habitants. En raison des compétences que les traités lui ont donné, et de l'exercice qu'elle en fait, l'Europe communautaire influence plus que jamais leur présent et leur avenir. Cependant, la diversité de ses instances ou la variété des politiques engagées la rendent complexe. La carte commentée est un moyen précieux de décrypter cette complexité. C'est un outil utile et apprécié pour expliquer l'organisation de l'espace.

Internet est un support adapté pour diffuser largement des informations, non seulement en Europe, mais dans le monde entier. Voici pourquoi nous avons dans un premier temps privilégié ce support de diffusion¹.

Le contenu de *L'Atlas de l'Union européenne élargie* s'organise en cinq chapitres cartographiques² :

- . Les enjeux territoriaux ;
- . Le peuplement différencié ;
- . La démographie : des perspectives préoccupantes ;
- . L'économie : une hétérogénéité inédite ;
- . Le fonctionnement et les dysfonctionnements.

Il est complété d'un lexique permettant de clarifier la signification des termes utilisés dans les dénominations, les légendes et les commentaires des cartes.

¹ Dont les conditions d'utilisation sont précisées au début de cet *Atlas*, p.2.

² Les cartes rassemblées proviennent principalement de deux sources :

- . les recherches de Gérard-François Dumont, notamment dans le cadre du réseau qu'il anime avec la revue *Population & Avenir*, www.population-demographie.org
- . les recherches de Pierre Verluise, notamment pour sa thèse de doctorat de Géopolitique soutenue le 6 décembre 2007 à l'université Paris-Sorbonne : « Les mutations géopolitiques de l'Europe, 1989-2004 ». Pierre Verluise remercie François Verluise qui l'a assisté pour les cartes réalisées sur APIC et Florence Bonnaud qui lui a enseigné comment mieux maîtriser le logiciel Illustrator utilisé pour plusieurs cartes. Il exprime sa reconnaissance à Samuel Delépine pour la carte des Tsiganes en Europe, à Caroline Leguy pour sa contribution à la bibliographie sur les questions historiques comme d'actualité. Merci à Jeannie et Tanguy Verluise pour leur relecture attentive du manuscrit.

Sommaire

RESUME.....	2
CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ATLAS DE L'UNION EUROPEENNE ELARGIE.....	2
INTRODUCTION.....	4
SOMMAIRE	5
1. LES ENJEUX TERRITORIAUX.....	6
2. UN PEUPEMENT DIFFERENCIE.....	14
3. LA DEMOGRAPHIE : DES PERSPECTIVES PREOCCUPANTES	22
4. L'ECONOMIE : UNE HETEROGENEITE INEDITE	32
5. FONCTIONNEMENT ET DYSFONCTIONNEMENTS.....	44
LEXIQUE.....	51
BIBLIOGRAPHIE	54



1. Les enjeux territoriaux

La fin de la Guerre froide (1990) ouvre une période de redistribution des cartes en Europe.

À l'échelle du sous-continent, des pays de l'ancien bloc de l'Est et même de l'ex-Union soviétique se portent candidats, puis intègrent l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Union européenne (UE). En 2007, l'UE27 compte 21 pays également membres de l'OTAN. Jamais les États-Unis n'ont eu de relations de partenariats avec autant de pays européens. Ce qui conduit la France à reconsidérer, mi-2007, sa relation à l'OTAN, Paris envisageant un retour dans son commandement militaire intégré.

Pendant le même temps, la vaste Russie fait de l'énergie, et plus généralement, de ses industries extractives, un moyen de puissance et cherche à démonétiser les pays Baltes, la Pologne, quatre pays membres de l'UE depuis mai 2004, ainsi que l'Ukraine en les contournant au moyen d'un gazoduc sous-marin traversant la Baltique à destination de l'Allemagne.

Aux échelles du bassin des Carpates comme de l'ex-Yougoslavie, le poids de l'histoire reste un défi, aussi bien pour les minorités hongroises que pour les conséquences des guerres des années 1990. Les Balkans occidentaux sont des « candidats potentiels » à l'UE. Fin 2008, la Croatie a le statut officiel de candidat, avec des négociations d'adhésion engagées, et la Macédoine attend une date pour l'ouverture de pourparlers.

1. L'Europe en 2002



Voici l'organisation de l'Europe – au sens géographique – en 2002. L'ex-Rideau de fer (indiqué en pointillé sur la carte pour mémoire) marque le souvenir de la division de l'Europe durant la Guerre froide. Le 3 octobre 1990, l'ex-RDA a été intégrée *de facto* à l'Europe communautaire, *via* la réunification de l'Allemagne. Plusieurs pays de l'ancien bloc de l'Est et même de l'ex-URSS sont candidats à l'adhésion communautaire, ainsi que Malte et Chypre. L'UE leur demande de reprendre l'acquis communautaire, c'est-à-dire d'introduire dans leurs législations l'ensemble des droits et obligations arrêtés par l'UE (environ 80 000 pages papier). Bruxelles fixe le calendrier d'intégration en fonction de l'état d'avancement et de considérations politiques.

2. L'UE25 au 1^{er} mai 2004



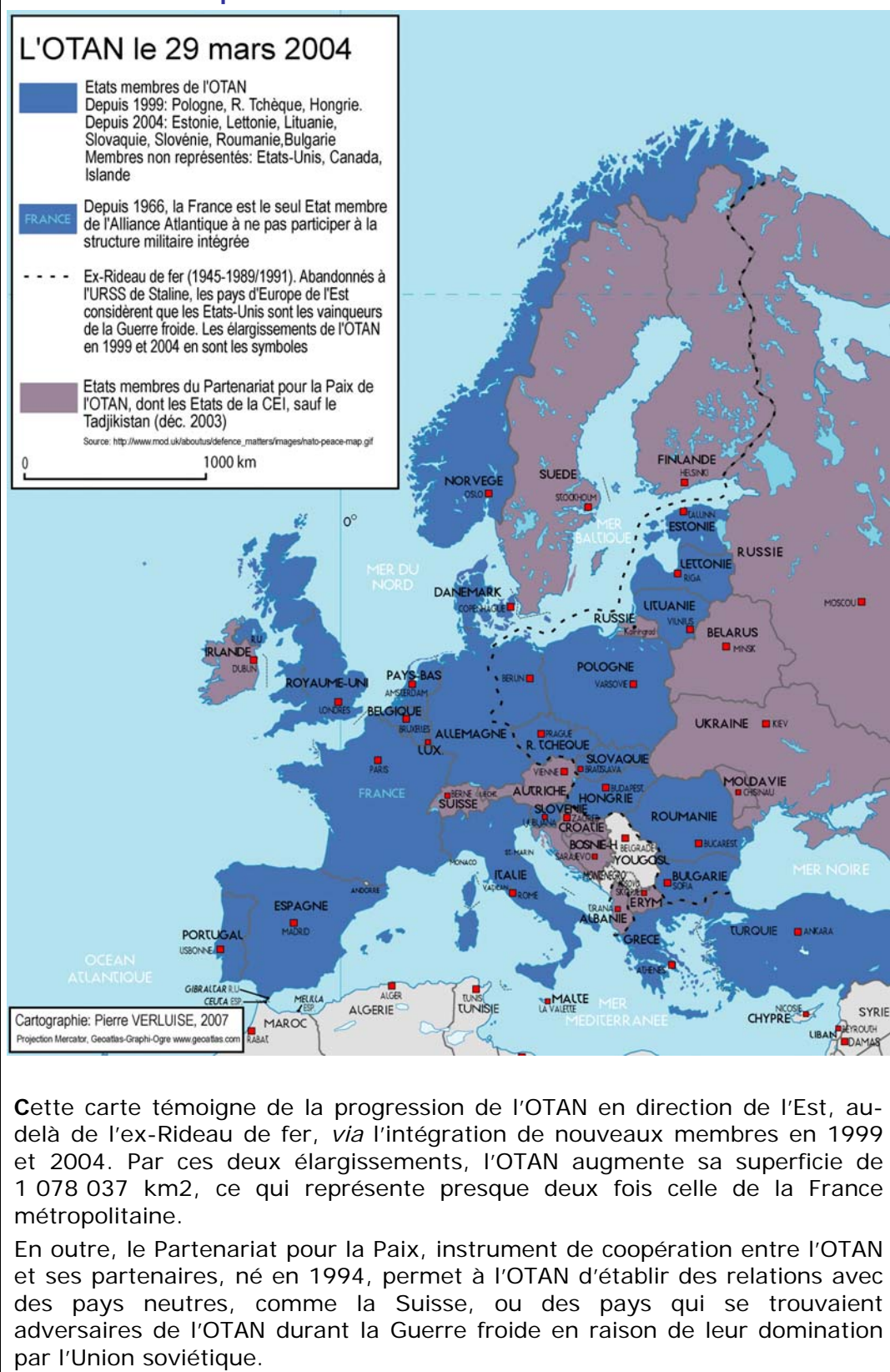
Voici l'UE passant de 15 à 25 pays au 1^{er} mai 2004. La carte visualise l'expansion de l'Europe communautaire à la faveur de la fin de la Guerre froide. D'une part vers le Sud, avec Chypre – encore divisée – et Malte, qui a longtemps été l'une des bases de surveillance de la Méditerranée pour le Royaume-Uni, transformée en « porte-avions » du dispositif occidental. Rappelons que le Royaume-Uni dispose toujours de deux bases militaires à Chypre. D'autre part vers l'Est, puisque l'UE intègre huit pays issus du bloc de l'Est ou de l'URSS. La flèche d'Ouest en Est symbolise cette dilatation de l'espace communautaire, aux dépens pour l'essentiel de la zone d'influence de Moscou. Alors que la Norvège et la Suisse demeurent volontairement en dehors de cette construction, les Balkans occidentaux forment comme un coin sur le flanc Sud de l'UE.

3. L'UE27 au 1^{er} janvier 2007



En janvier 2007, avec l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie, l'espace communautaire semble une nouvelle fois se dilater. Cela fait apparaître encore plus nettement les Balkans occidentaux comme un coin sur le flanc Sud de l'UE. Pour autant, la situation n'est plus la même qu'en 2002. La Croatie et la Turquie bénéficient du statut de candidat à l'adhésion avec des négociations en cours depuis le 3 octobre 2005. Il en est de même de la Macédoine qui, fin 2008, attend une date pour l'ouverture de pourparlers.

4. L'OTAN et ses partenariats le 29 mars 2004



5. Le gazoduc nord européen *Nord Stream* : 27,5 milliards de m³ de gaz par an, à partir de 2010



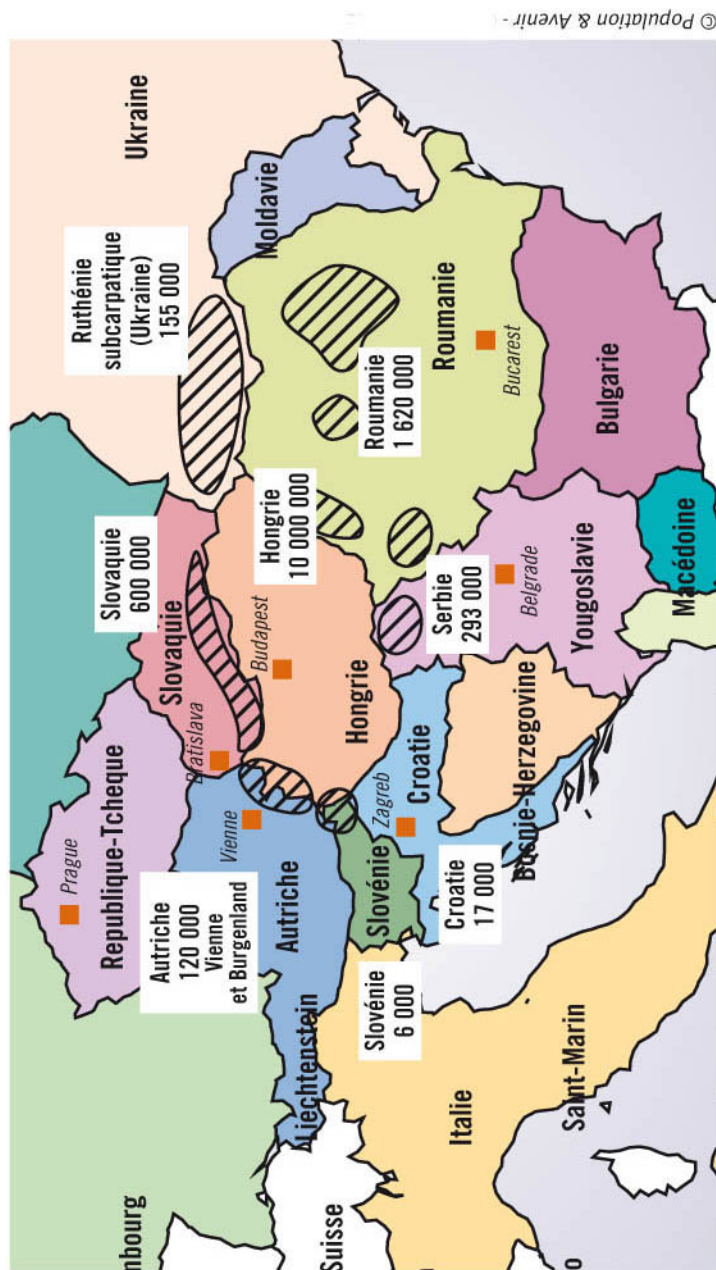
Le 8 septembre 2005 est signé, à Berlin, un accord portant création du gazoduc nord-européen, destiné à relier directement la Russie à l'Allemagne, *via* la mer Baltique. Prennent part à cette signature le Président russe Vladimir Poutine, le Chancelier allemand Gerhard Schröder et les représentants de la compagnie russe Gazprom, de E.ON Ruhrgas et de Wintershall (filiale de BASF). La compagnie russe acquiert 51 % des actions de la société mixte créée à cette occasion, les deux autres se répartissant 24,5 % chacune. Le gazoduc doit s'étendre dans sa partie sous-marine sur plus de 1 200 kilomètres, partant de Portovaïa (frontière russo-finlandaise, région de Vyborg), jusqu'à Lubmin (terminal de Greifswald) sur le littoral nord de l'Allemagne.

La première branche du gazoduc entrera en fonction en 2010, avant d'être doublée et dotée d'éventuelles extensions vers la Finlande, la Suède, l'enclave russe de Kaliningrad, voire les Pays-Bas et le Royaume-Uni (la longueur pourrait atteindre alors 3 000 km). En 2010, le gazoduc devrait acheminer, depuis les gisements de Sibérie occidentale, 27,5 milliards de m³ de gaz par an, l'adjonction d'un second tube devant porter le total des livraisons à 55 milliards de m³, soit plus de la moitié du volume de gaz naturel consommé en 2007 par l'Allemagne.³

Moscou fait donc en sorte de tenir volontairement à l'écart du gazoduc les pays Baltiques et la Pologne.

³ Cf. Céline Bayou et Pierre Verluise, "Russie, énergie et géopolitique", dans *La Russie*, Annette Ciattoni (dir.), Sedes 2007.

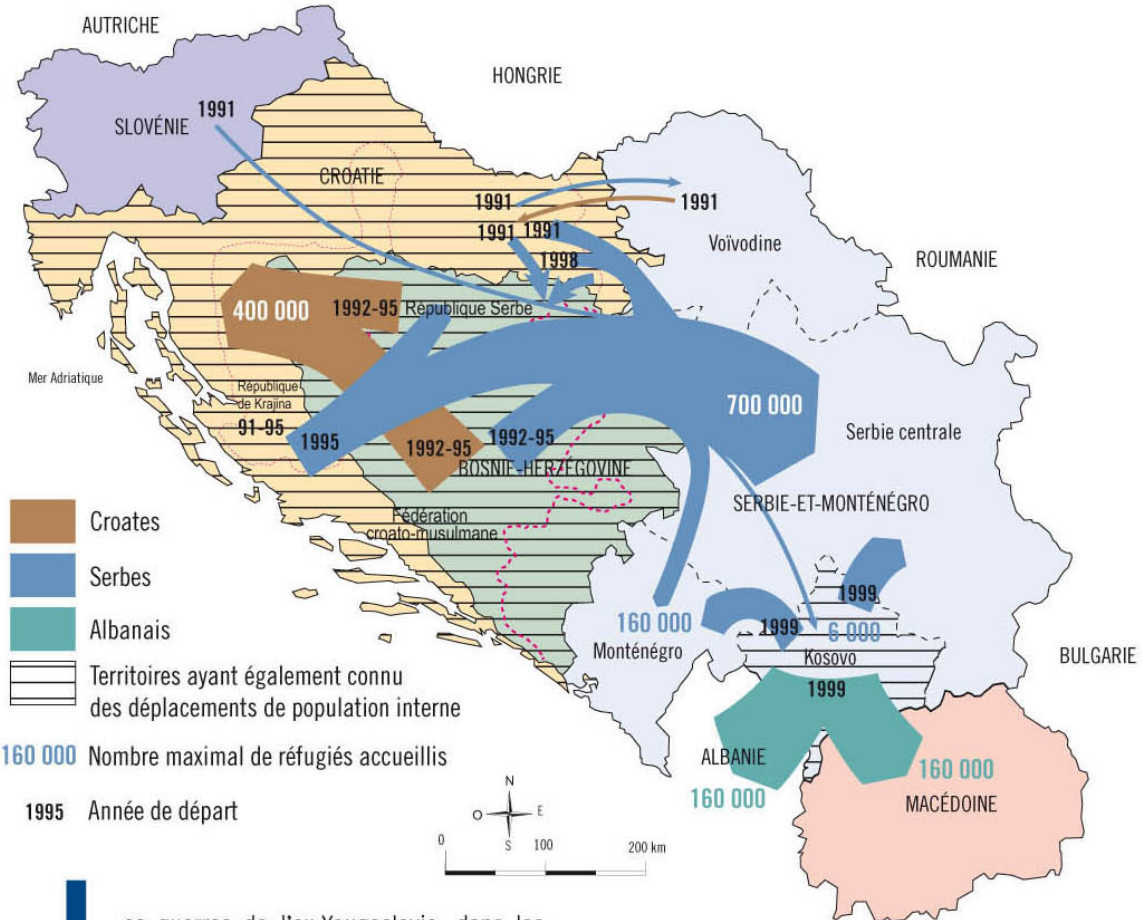
6. Les minorités hongroises dans le bassin des Carpates: 2,8 millions



Source : d'après Gábor Zsolt Pataki, « Les minorités hongroises dans le Bassin des Carpates », in *Géohistoire de l'Europe médiane*, La Découverte, Paris, 1998, pp. 86-101. Mise en jour des chiffres Population & Avenir.

Quinze ans après la fin du communisme en Europe centrale, 2,8 millions de personnes de langue et de culture hongroise vivent en dehors des frontières actuelles de la Hongrie, qui compte dix millions d'habitants. Cette situation est notamment la conséquence du Traité de Paix au Grand Trianon. Le 4 juin 1920, l'État Hongrois perd deux tiers de sa superficie et un tiers de la population hongroise. Cette dernière devient citoyenne des différents États « successeurs » de l'Empire austro-hongrois des Habsbourg : Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie et Autriche. Ensuite, en 1945, l'Union soviétique annexe la Ruthénie subcarpatique incluant une minorité hongroise en Ukraine.

7. Les principaux mouvements d'exodes internes à l'ex-Yougoslavie de 1990 à 2000



Les guerres de l'ex-Yougoslavie, dans les années 1990, ont alimenté des mouvements massifs de réfugiés à l'intérieur des territoires de l'ex-Yougoslavie (sans oublier de nombreuses émigrations vers d'autres pays d'Europe ou l'Amérique).

- ▶ En 1991, environ 3 200 serbes habitants en Slovonie la quittent pour la Serbie.
- ▶ En 1991, environ 6 000 serbes vivant dans la région croate de Slavonie la quittent pour la Serbie et principalement la province de Voïvodine en Serbie.
- ▶ Toujours en 1991, environ 6 000 croates habitant dans la province serbe de Voïvodine quittent ce pays pour la Croatie.
- ▶ De 1991 à 1995, environ 200 000 serbes habitant en Bosnie-Herzégovine quittent ce pays pour la Serbie et Monténégro.
- ▶ De 1992 à 1995, environ 400 000 croates de Bosnie quittent ce pays pour la Croatie.
- ▶ En 1995, environ 50 000 serbes habitant en Croatie quittent ce pays pour la république serbe de Bosnie-Herzégovine.

- ▶ En 1995, environ 200 000 serbes habitant la région de Krajina en Croatie quittent ce pays pour la Serbie-et-Monténégro. Parmi eux, environ 6 000 sont installés au Kosovo.
- ▶ De 1995 à 1998, environ 100 000 serbes vivant dans la Slavonie, région croate, partent pour la Serbie et Monténégro.
- ▶ En 1999, environ 300 000 albanais habitant au Kosovo quittent cette province pour la Macédoine.
- ▶ En 1999, 70 000 serbes habitant au Kosovo partent pour le Monténégro.
- ▶ Toujours en 1999, environ 200 000 serbes vivant au Kosovo partent pour la Serbie.

Au total, la Serbie-et-Monténégro a donc été le principal lieu d'accueil des déplacements de populations causés par les guerres en ex-Yougoslavie.

Population & Avenir



2. Un peuplement différencié

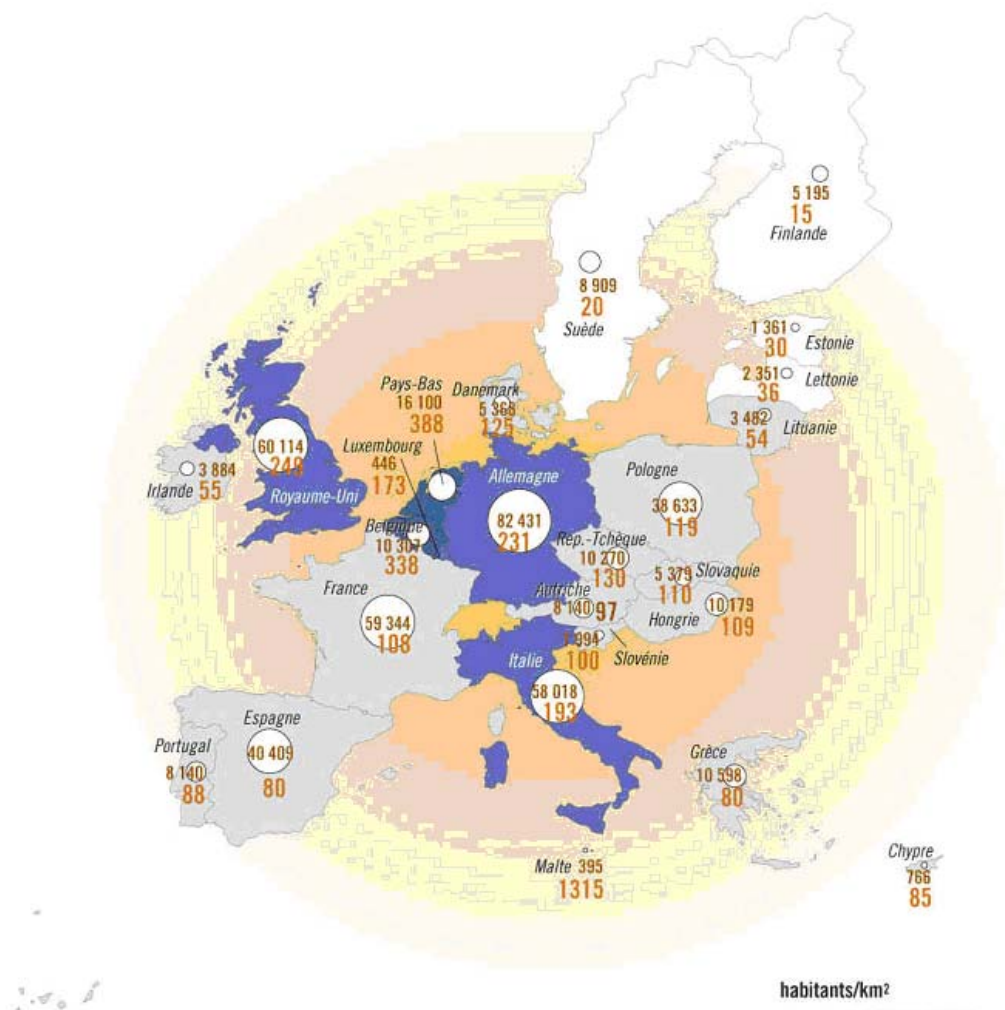
Avec une superficie de 4,3 millions de km², l'UE27 présente des densités de population très différenciées.

À l'échelle communautaire, les fortes densités de Malte et des Pays-Bas s'opposent aux faibles densités de la Finlande ou de l'Estonie. Néanmoins, les niveaux de densité des pays de l'UE entrent dans une certaine logique géographique, partant d'une dorsale plus dense et allant vers des densités généralement moindres dans les pays les plus éloignés de cette dorsale.

À l'échelle nationale, la géographie de la densité apparaît beaucoup plus complexe. Les densités relatives et les principales caractéristiques de l'armature urbaine sont souvent inscrites dans la longue durée. Mais elles évoluent en permanence, aux échelles nationales comme infranationales, en fonction des politiques d'aménagement du territoire, des stratégies de gouvernance territoriale, du mouvement démographique naturel, des flux migratoires internes et internationaux, de l'évolution des structures économiques, ou d'évènements majeurs comme la chute du Rideau de fer.

Pour illustrer les caractéristiques fort diversifiées de la géographie de la population des pays, examinons, après la cartographie de l'espace européen, une comparaison entre les deux pays les plus peuplés, le grand pays de l'élargissement de 1973, le Royaume-Uni, un pays de l'élargissement de 1986, le Portugal, un pays de l'élargissement de 2004, la Pologne, et un pays en cours de négociation, La Turquie. Enfin, étudions le peuplement à l'échelle transfrontalière entre deux pays de l'UE 15 et trois nouveaux États membres (NEM).

8. La population et la densité de l'Union européenne à vingt-cinq



Population : l'Union européenne, qui compte vingt-cinq membres en 2004, a une population de 454 millions d'habitants, soit la troisième du monde après la Chine et l'Inde, et avant les Etats-Unis.

Superficie : la superficie des vingt-cinq couvre 3 990 km², soit 23 % de la Fédération de Russie, les deux cinquièmes des Etats-Unis, du Canada ou de la Chine, 47 % du Brésil, mais 21 % de plus que l'Inde.

Densité : outre la densité exceptionnelle de Malte (1315 habitants/km²), les densités nationales moyennes les plus élevées se constatent au long d'une sorte de méridien central, du Royaume-Uni à l'Italie en passant par l'Allemagne et le Benelux. Les pays les moins denses sont les plus septentrionaux : Suède, Finlande, Estonie et Lettonie.



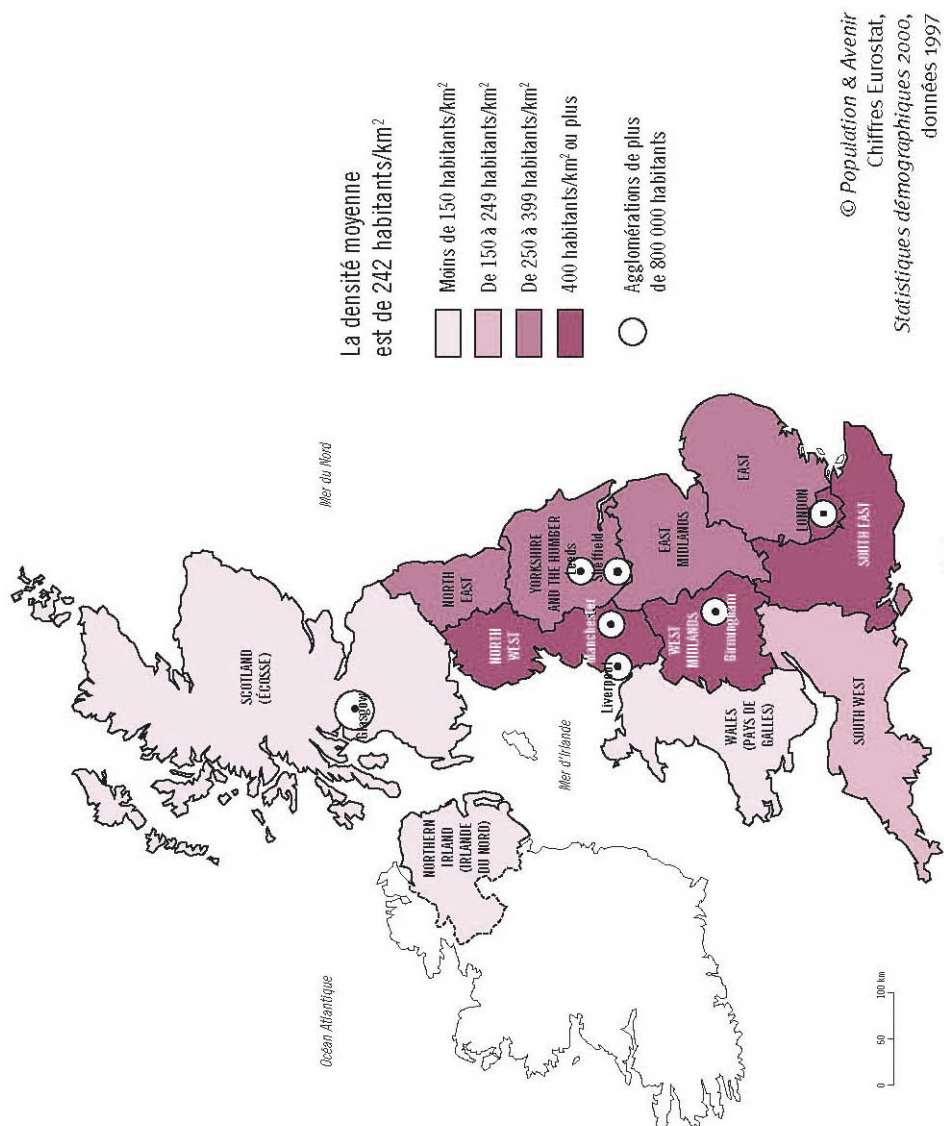
Population & Avenir

9. L'armature des grandes agglomérations urbaines en France et en Allemagne : une forte dualité

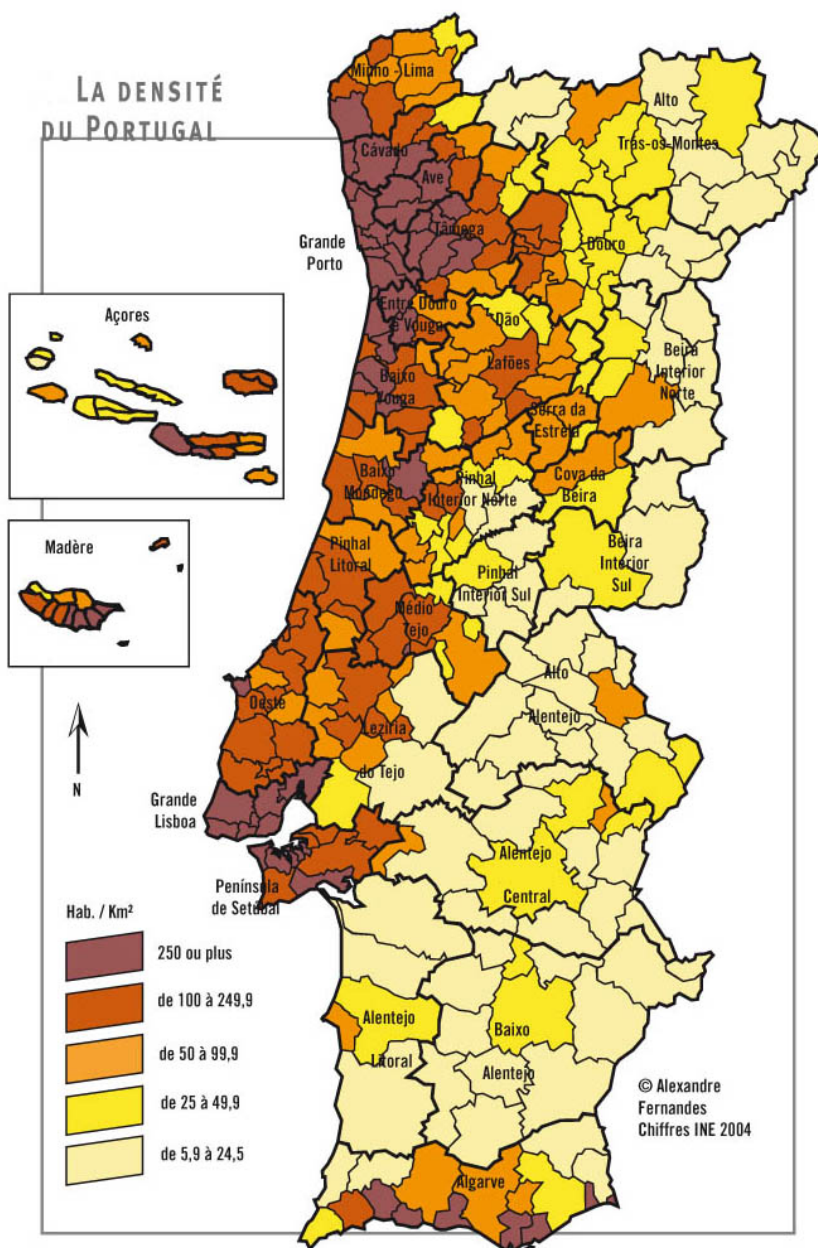


10. La densité de population du Royaume-Uni par régions (nouveau découpage régional) et armature urbaine

La répartition de la population du Royaume-Uni connaît deux modifications principales : un basculement du peuplement au profit du Sud, et un redéploiement de la principale agglomération – Londres – vers ses périphéries. En effet, la région au solde migratoire le plus négatif n'est pas dans le nord du pays : il s'agit de l'agglomération londonienne. Ancienne, cette émigration correspond aux politiques municipales de desserrement du tissu urbain et, plus généralement, à une certaine culture britannique qui cherche depuis le XIX^e siècle à « construire la ville à la campagne ». Elle profite aux régions qui entourent l'agglomération londonienne : le Sud-Est, l'Est et même East-Midlands.

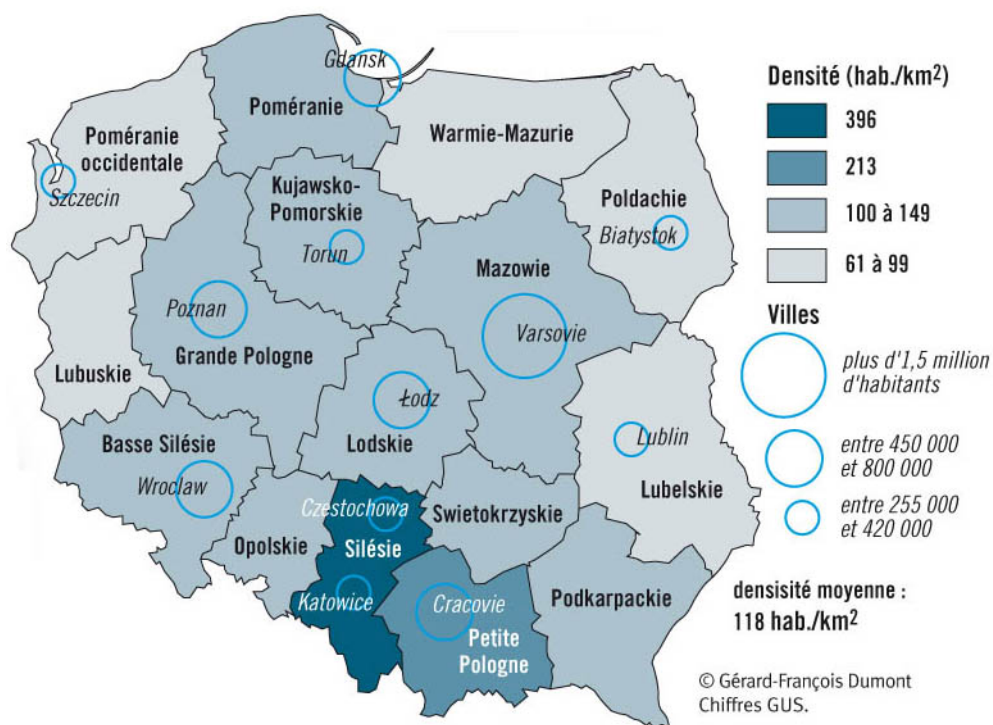


11. La densité du Portugal



Le Portugal offre un fort contraste de peuplement de son territoire. Quelques régions concentrent une grande partie de la population et ce phénomène ne cesse de s'amplifier avec l'établissement des immigrants dans ces territoires. En 2003, Lisbonne représente avec sa région 19 % de la population nationale. La région de Porto compte 12,1 % des habitants. Ces deux régions réunies atteignent donc 31,1 % de la population totale, concentrés sur 2,3 % de la superficie totale. Aux densités souvent élevées sur le littoral et autour des principaux centres urbains du pays s'opposent les régions de l'intérieur, où les densités sont moindres. L'Alentejo, région la plus vaste du pays, avec le tiers de la superficie totale (31 550 Km²), ne représente que 7,2% de la population totale en 2003. Certains *concelhos* de l'intérieur du Portugal présentent des densités inférieures à 10 habitants/km², comme Alcoutim (Algarve) 5,9. Le dépeuplement s'associe dans ces territoires au vieillissement de la population.

12. Pologne : le peuplement et l'armature urbaine



La Pologne est, parmi les nouveaux membres de l'Union européenne depuis 2004, le pays le plus peuplé. Avec ses 38,2 millions d'habitants sur 324 000 kilomètres carrés, elle se place loin devant la République tchèque ou la Hongrie (environ 10 millions d'habitants chacune) et représente 51% de la population des dix nouveaux membres du 1^{er} mai 2004.

Au sein du territoire polonais, les disparités régionales sont particulièrement marquées. La population est la plus dense dans les régions comptant les grandes agglomérations industrielles du pays. Ainsi, au sud, la Silésie (*Slaskie*), région dont Katowice est capitale, compte près de 5 millions d'habitants et atteint 396 habitants/km², densité la plus élevée des 16 régions qui forment la Pologne. La deuxième densité régionale, soit 213 habitants/km², se situe également au Sud, avec la Petite Pologne (*Malopolskie*) dont la capitale est Cracovie, la ville dont Jean-Paul II fut évêque. Toutes les autres régions comptent une densité inférieure à 150 habitants/km², avec, au troisième et quatrième rangs de densité, la Basse Silésie (*Dolnoslaskie*) au sud-ouest, dont la capitale est Wroclaw, et la Mazovie (*Mazowieckie*), démographiquement dominée par l'aire urbaine de Varsovie. Les territoires les moins densément peuplés, inférieurs à 90 habitants/km², se situent essentiellement au nord-est et au nord-ouest de la Pologne, notamment en raison de l'héritage des déplacements de population consécutifs à la Seconde Guerre mondiale.

13. La densité et l'armature urbaine de la Turquie (pays candidat à l'UE)



Armature urbaine Les douze principales agglomérations de Turquie

	habitants
Istanbul	10 050 000
Ankara	3 582 000
Izmir	2 480 000
Bursa	1 289 000
Adana	1 292 000
Gaziantep	980 000
Konya	802 000
Antalya	651 000
Diyarbakir	590 000
Mersin	581 000
Kayseri	579 000
Eskisehir	522 000

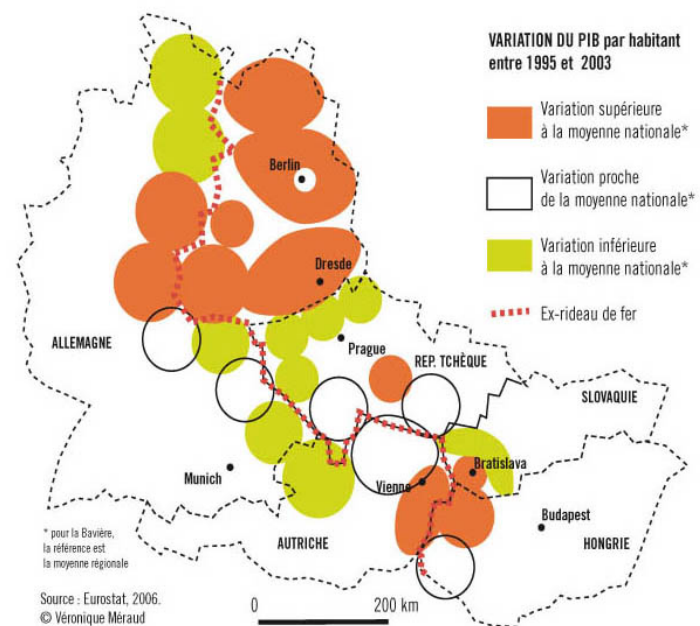
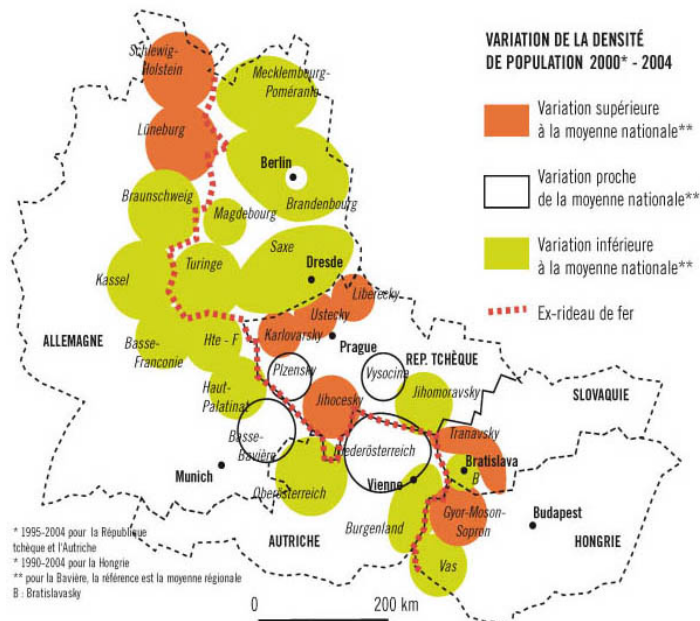
Superficie : La Turquie, avec 780 066 km², compte une superficie supérieure de 40% à celle de la France métropolitaine, qui est le pays le plus vaste de l'Union européenne.

Elle est le quatrième pays méditerranéen par la superficie après l'Algérie, la Libye et l'Égypte. Elle possède 8 372 km de côtes.

Population : Estimé à 71,3 millions d'habitants en 2004, la Turquie compte la deuxième population des pays méditerranéens après l'Égypte et devant la France et l'Italie.

Densité : Avec 91 habitants/km² en 2004, la Turquie est moins dense que la France ou l'Italie. La population de la Turquie est très inégalement répartie. Les densités les plus élevées se constatent dans les provinces des grandes agglomérations de l'ouest du pays (Istanbul, Izmir), dans la province capitale (Ankara), dans quelques provinces de la région pontique orientale (Samsun notamment) et dans quelques provinces du littoral méditerranéen, comme celle d'Adana. Les plus faibles densités se constatent dans les régions montagneuses du Nord-Est.

14. La variation de densité et de PIB par habitant dans les régions frontalières de l'ex-Rideau de fer



Quelles régions frontalières de l'ex-Rideau de fer sont attractives ? L'attractivité se mesure au plan démographique par le constat d'une évolution de la densité meilleure que la moyenne nationale. C'est le cas pour la partie tchèque de la frontière avec la Saxe allemande, pour la région Jihocesky, toujours en République tchèque et l'un des membres de CENTROPE, et la région hongroise. Néanmoins, certaines régions frontalières réalisent une meilleure croissance de leur PIB. Elles ont ainsi su garder ou développer plus d'activités économiques qu'ailleurs : l'attractivité est ici économique. Il s'agit d'une grande partie de CENTROPE et de la région Vysocina en République tchèque. Tous les nouveaux Länder allemands ont également une variation positive de leur PIB par habitant, due moins à la présence d'une frontière qu'à la réunification allemande, mais ils perdent de la population et leur densité diminue.



3. La démographie : des perspectives préoccupantes

En 2008, la population de l'UE27 avoisine 495 millions d'habitants. Ce chiffre, presque un demi-milliard, place la population de l'UE derrière les deux pays milliardaires en population, la Chine et l'Inde, et devant les Etats-Unis, 304 millions d'habitants.

Cependant, ces données ne doivent pas cacher combien la situation démographique de l'UE est devenue préoccupante. Sa fécondité durablement abaissée la place dans ce que Gérard-François Dumont a appelé un « hiver démographique », avec une baisse constante du pourcentage des moins de 20 ans, une pyramide des âges déséquilibrée et une diminution de la population active.

Le premier facteur de vieillissement de la population est le vieillissement « par le bas ». La faible fécondité amoindrit rapidement le poids démographique relatif de l'UE dans le monde même si la baisse de ce poids est freinée par les apports migratoires non européens et la fécondité supérieure des populations immigrées.

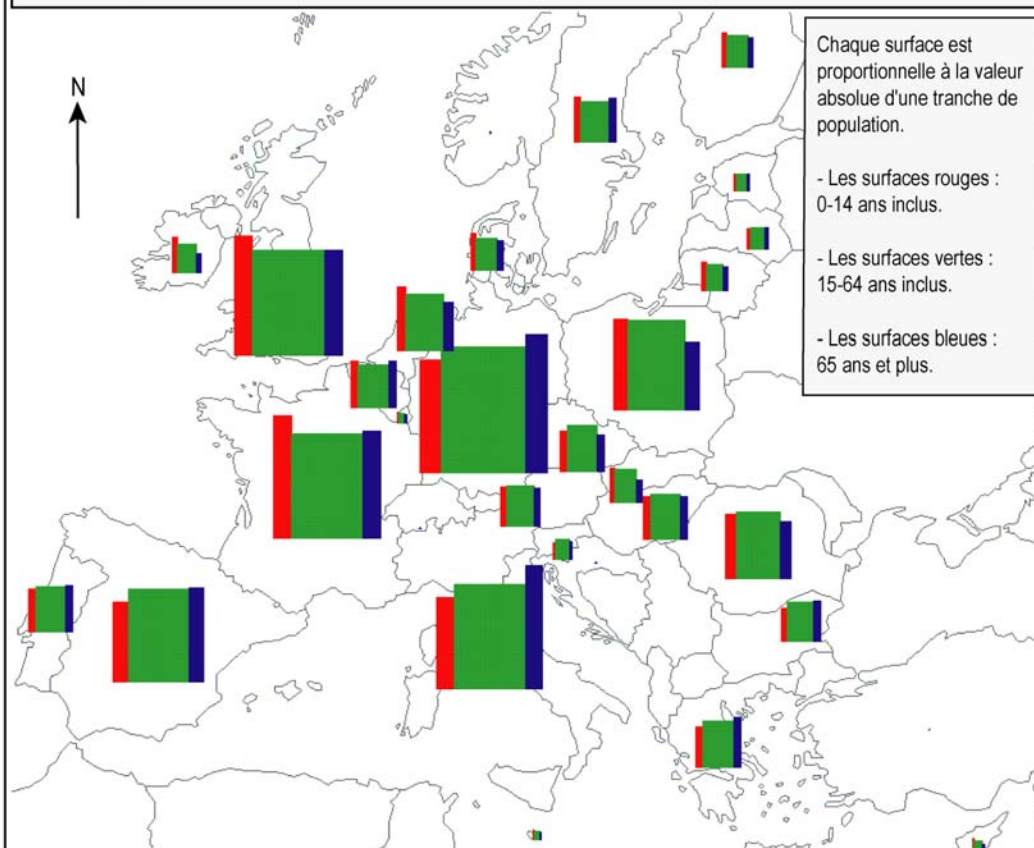
Le deuxième facteur de vieillissement, le vieillissement « par le haut », c'est-à-dire l'allongement heureux de l'espérance de vie en bonne santé qui doit s'accompagner d'un allongement des activités professionnelles et, donc, d'un recul de l'âge de départ à la retraite

À court terme, l'immigration de travail pallie certains déficits de main-d'œuvre, mais elle ne peut résoudre tous les enjeux démographiques, surtout à long terme, comme l'a montré le rapport de l'ONU publié en 2000 sur les migrations de remplacement.

15. La composition de la population par âge de l'UE25 et des deux pays adhérents en 2007

UE25 et deux candidats: structure de la population, les trois groupes d'âge en 2004

Méthode: La largeur de chaque histogramme est proportionnelle à la valeur absolue de la population de l'Etat correspondant. La division en trois tranches de cette largeur est proportionnelle à la tranche d'âge correspondante de l'Etat moyen de l'UE25, qui est la proportion de référence. La valeur absolue de la population d'une tranche d'âge pour un Etat donné est représentée par une surface rectangulaire dont la hauteur est le résultat de cette valeur absolue divisée par la largeur moyenne affectée à la tranche. La surface totale de l'histogramme, toutes tranches d'âges confondues, reste donc proportionnelle au total de la population de chaque Etat.

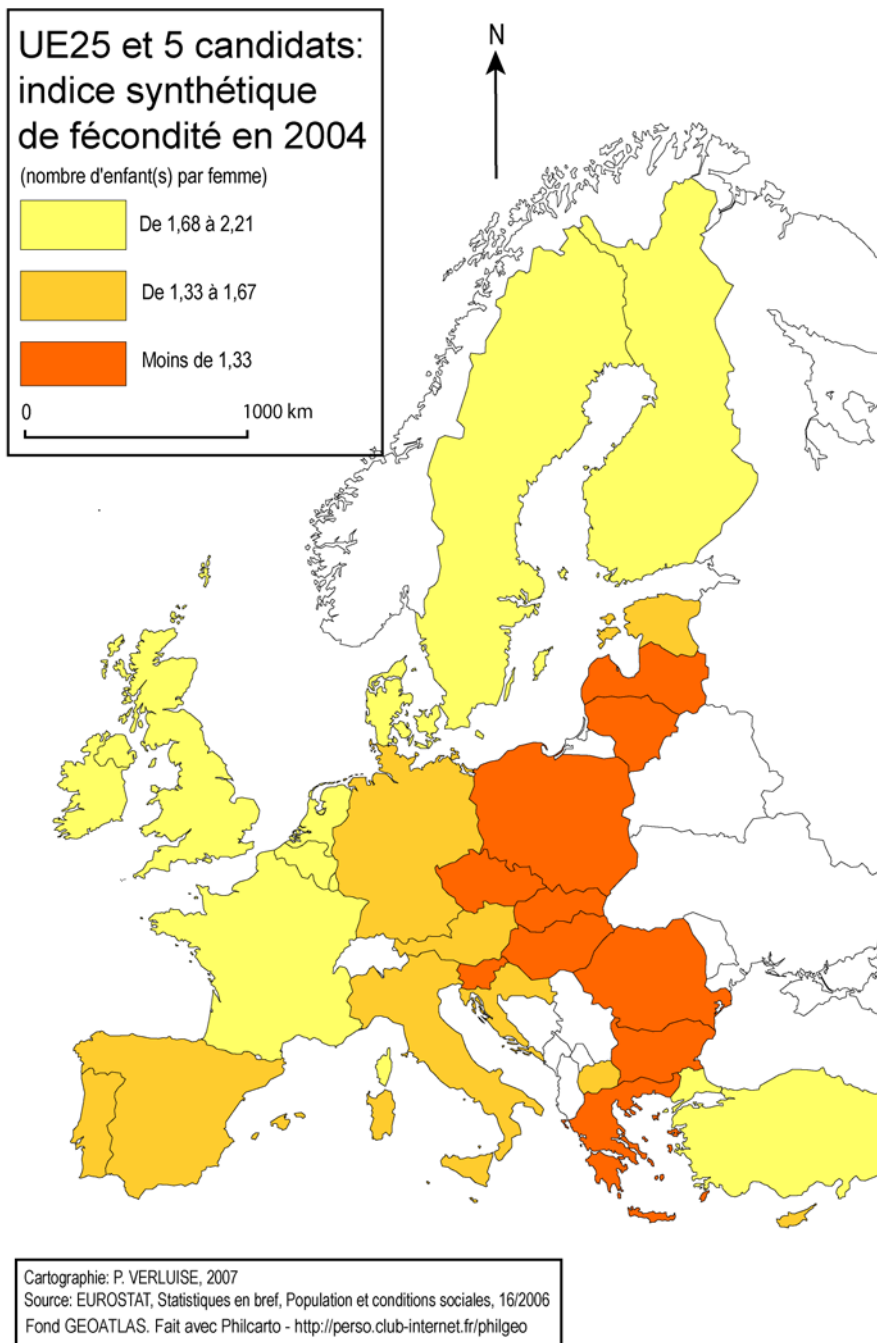


0 1000 km

Source: EUROSTAT, " Projection de la population 2004-2050. Hausse de la population de l'UE25 jusqu'en 2025, baisse ensuite ", communiqué de presse, 48/2005 - 8 avril 2005, p.3. Fond de carte GEOATLAS. Cartographie sur APIC, F. et P. VERLUISE, 2007.

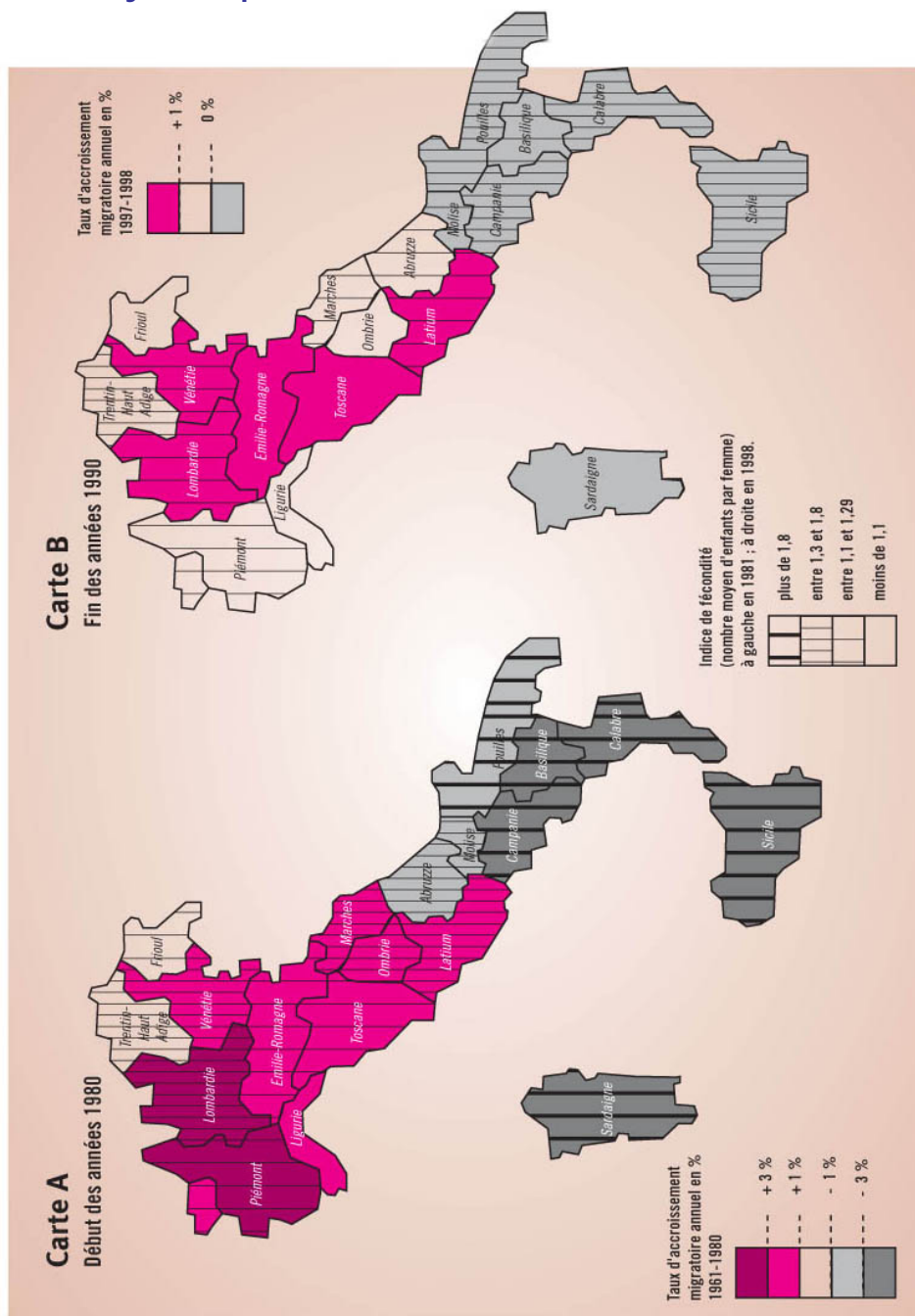
En 2004, les personnes de 65 ans ou plus représentent 16,4% de la population de l'UE25. Cette carte montre que pas un seul NEM (nouvel État membre de 2004 ou 2007) n'affiche en la matière un résultat plus élevé que la moyenne de l'UE élargie. Autrement dit, tous les NEM ont une proportion d'habitants de 65 ans ou plus inférieure à la moyenne de l'UE25 en 2004. Cependant deux États baltes s'en approchent : l'Estonie (16,1%) et la Lettonie (16,2%). En revanche, un des deux États de l'adhésion 2007, la Bulgarie, présente un résultat supérieur à la moyenne communautaire, avec 17,1%, en conséquence d'une fécondité particulièrement abaissée et de son histoire démographique.

16. La fécondité de l'UE25 et de 5 candidats en 2004



Alors que la fécondité moyenne de l'UE25 est de 1,49 enfant par femme, la première classe rassemble les pays dont l'indice synthétique de fécondité est inférieur à 1,33. Apparaît une « écharpe » de très faible fécondité à l'est de l'Union européenne, de la Lettonie à la Grèce. 7 NEM de 2004 et les deux candidats pour 2007 apparaissent en orange. La deuxième classe mise en évidence par cette discrétisation présente les pays entre 1,33 et 1,67 enfant par femme. Se constate la singularité relative de l'Estonie, mais aussi de Malte, Chypre et de la Croatie (candidate). Enfin, le troisième groupe rassemble les indices synthétiques de fécondité de 1,68 à 2,21 enfants par femme.

17. L'indice synthétique de fécondité et le taux d'accroissement en Italie



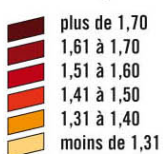
© Véronique Méraud • Chiffres Eurostat 2000 et 2001 - Estimations ISF 1998 *Population & Avenir*.

La frontière des comportements démographiques entre le Nord et Mezzogiorno italiens n'a pas disparu, mais elle s'est fortement atténuée depuis les années 1970. L'écart de fécondité s'est réduit parce que la fécondité a plus baissé au Sud qu'au Nord. Quant aux migrations intérieures, 200 000 personnes quittaient annuellement le Sud pour aller au Nord pendant la période 1958-1963 ; en 2000, le solde migratoire négatif du Sud est de -54 000. L'explication vient d'une politique d'industrialisation menée au Sud qui a permis de limiter le différentiel d'emploi avec le Nord et d'un phénomène de retour partiel des anciens émigrants vers le Sud.

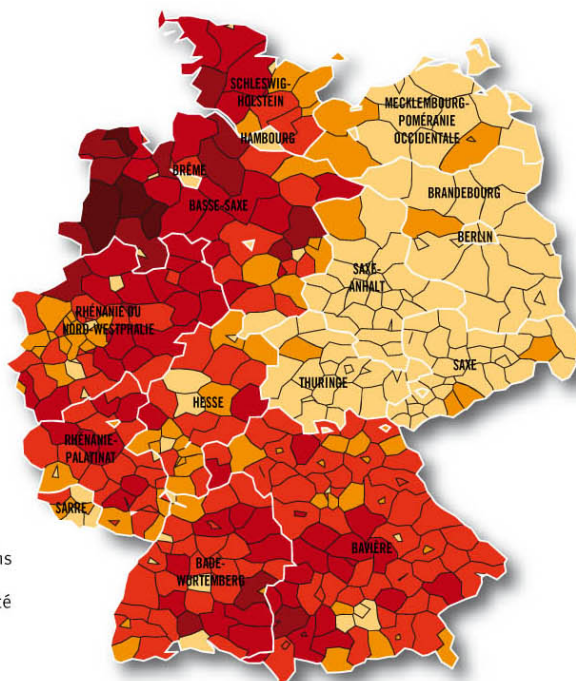
18. La géographie de la fécondité et du taux de féminité en Allemagne

Carte A

Nombre moyen d'enfants par femme



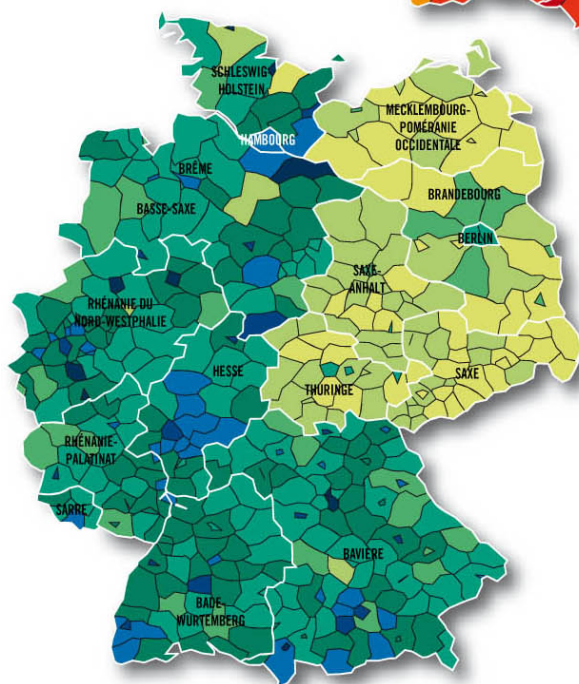
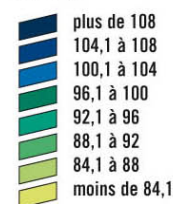
- ▶ Les Länder de l'Est ont tous une fécondité encore plus abaissée que ceux de l'Ouest.
- ▶ A l'Ouest, La fécondité la moins abaissée se constate dans certains arrondissements (Kreise) ruraux, en Basse-Saxe surtout, à proximité de la frontière hollandaise.



Carte B

Taux de féminité des jeunes adultes

nombre de femmes de 18 à 29 ans sur nombre d'hommes du même groupe d'âge en 2003

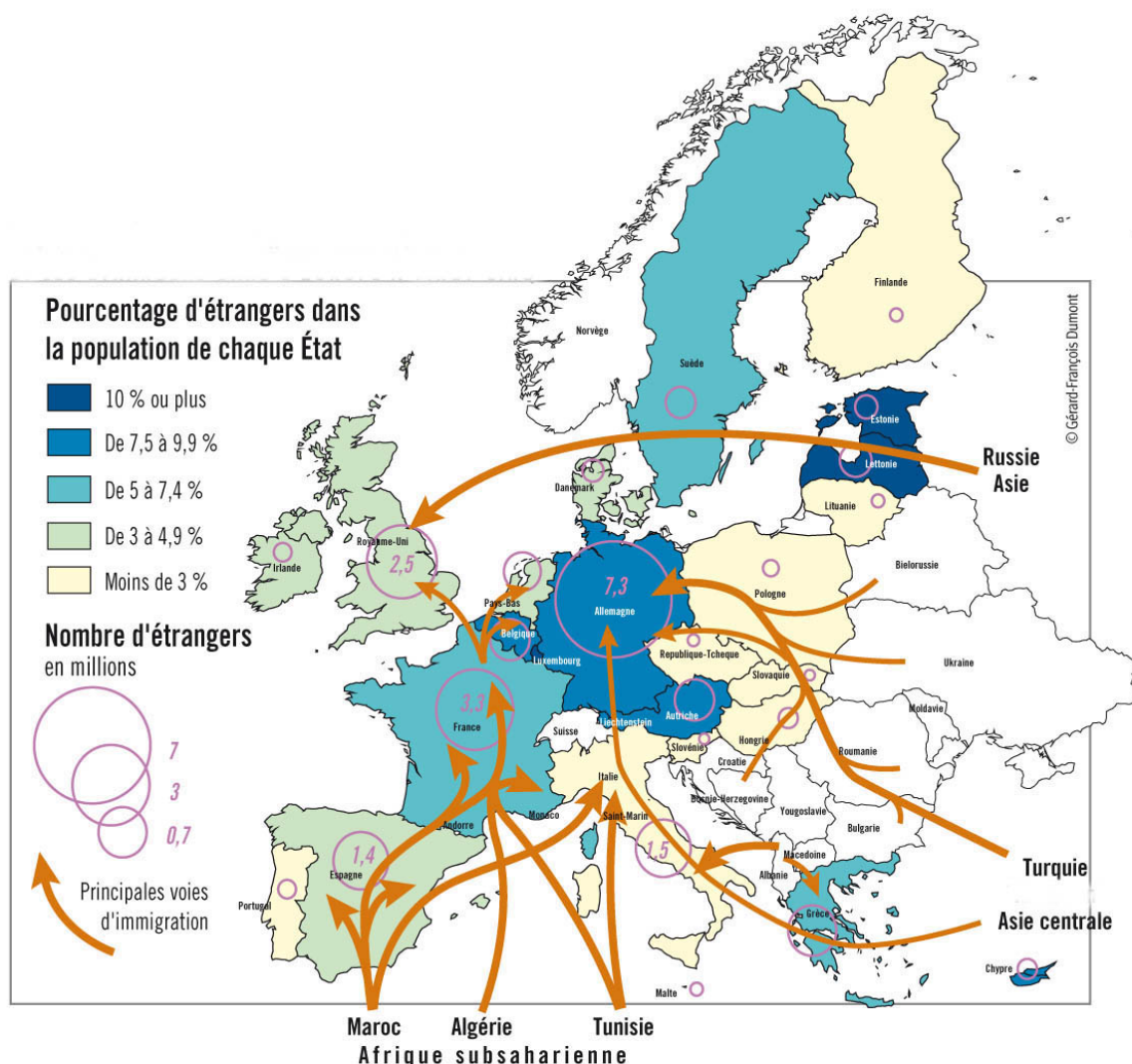


Population & Avenir

© Population & Avenir, revue dirigée par Gérard-François Dumont - Données : Institut berlinois pour la population et le développement.

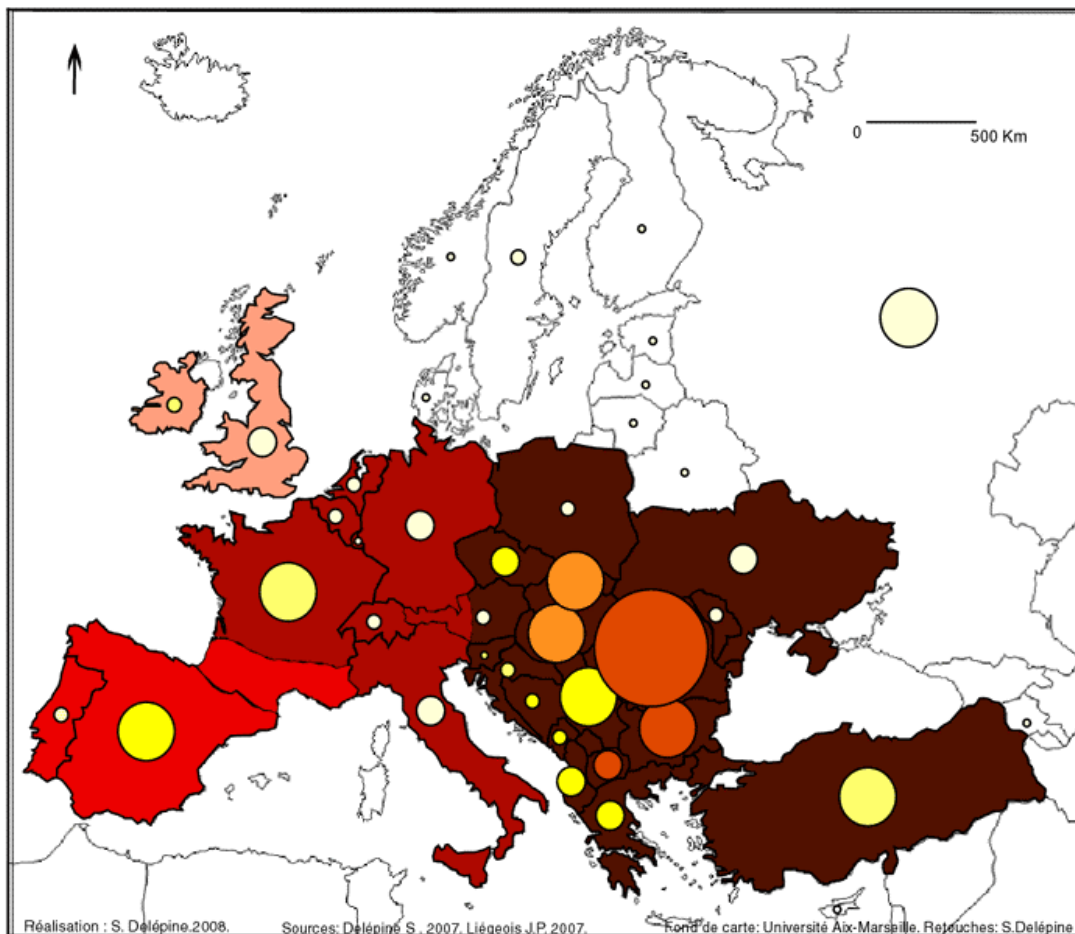
L'émigration de l'est vers l'ouest de l'Allemagne des jeunes actifs (60% des personnes quittant l'Est ont moins de 30 ans), concerne particulièrement les jeunes femmes célibataires à la recherche d'un travail. Cette émigration interne conduit à une diminution du nombre des mariages et de couples avec descendance à l'Est. Si tous les facteurs du vieillissement maintiennent leur intensité, l'est de l'Allemagne va subir une diminution considérable de population. En 2003, L'Allemagne est donc toujours divisée... démographiquement entre l'Ouest et l'Est.

19. Les flux d'immigration internationale et les étrangers dans l'Europe à vingt-cinq

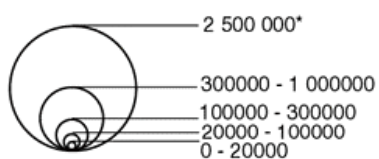


L'UE reçoit une majorité d'immigrants en provenance des pays en voie de développement. L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, les premières puissances économiques de l'UE, comptent le plus grand nombre d'étrangers. L'immigration issue de pays non-membres de l'UE suscite des débats. Au sein de l'espace Schengen, les membres gèrent ensemble l'asile et l'immigration et tentent de lutter contre l'entrée des clandestins. Des compétences, qui relevaient auparavant des seules politiques nationales, sont désormais transférées aux instances politiques de l'UE. En outre, l'immigration a des effets sur l'évolution démographique de la population des membres : c'est un solde migratoire positif qui permet à des pays comme l'Allemagne et l'Italie d'échapper, certaines années, à une décroissance de leur population. L'élargissement de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) constitue un défi migratoire : sécuriser les nouvelles frontières externes de l'UE et éviter les mouvements de clandestins susceptibles de franchir les frontières orientales.

20. Les Tsiganes en Europe. Répartition des groupes et estimation du nombre



Nombre estimé de Roms dans chaque pays européen



--- Limite approximative entre groupes au sein d'un même état.

Principaux groupes tsiganes en Europe

- Groupe Rom
- Groupe Sinto
- Groupe Kalo (Gitans)
- Travellers et Romanichels du Royaume-Uni

Part des Tsiganes dans la population totale du pays (%)

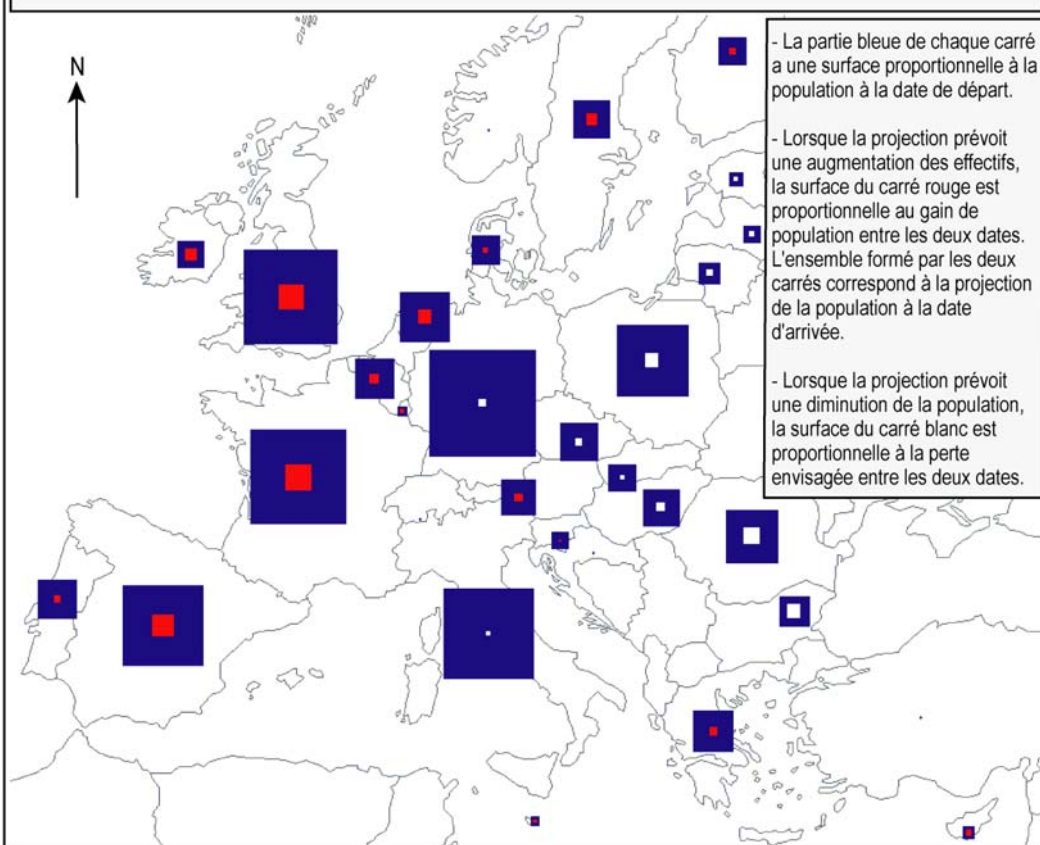
- plus de 10
- de 5 à 10
- de 1 à 5
- de 0,5 à 1
- de 0,5

* La proportionalité n'est pas respectée. Le cercle de la Roumanie aurait recouvert l'ensemble de la carte. Toutefois la taille des cercles est doublée pour chaque classe de façon proportionnelle.

La carte montre les principaux groupes tsiganes en Europe. Ces grands groupes se divisent eux-mêmes en nombreux sous-groupes. La représentation, aléatoire, a pour objectif de donner une vision claire de la division des groupes. Le nombre exact de Tsiganes en Europe n'est pas connu. Une estimation sérieuse fait état de dix à douze millions d'individus.

21. Les perspectives démographiques de l'UE 27 à l'horizon 2025

Espace UE27 : projection de la population de 2004 à 2025



0 1000 km

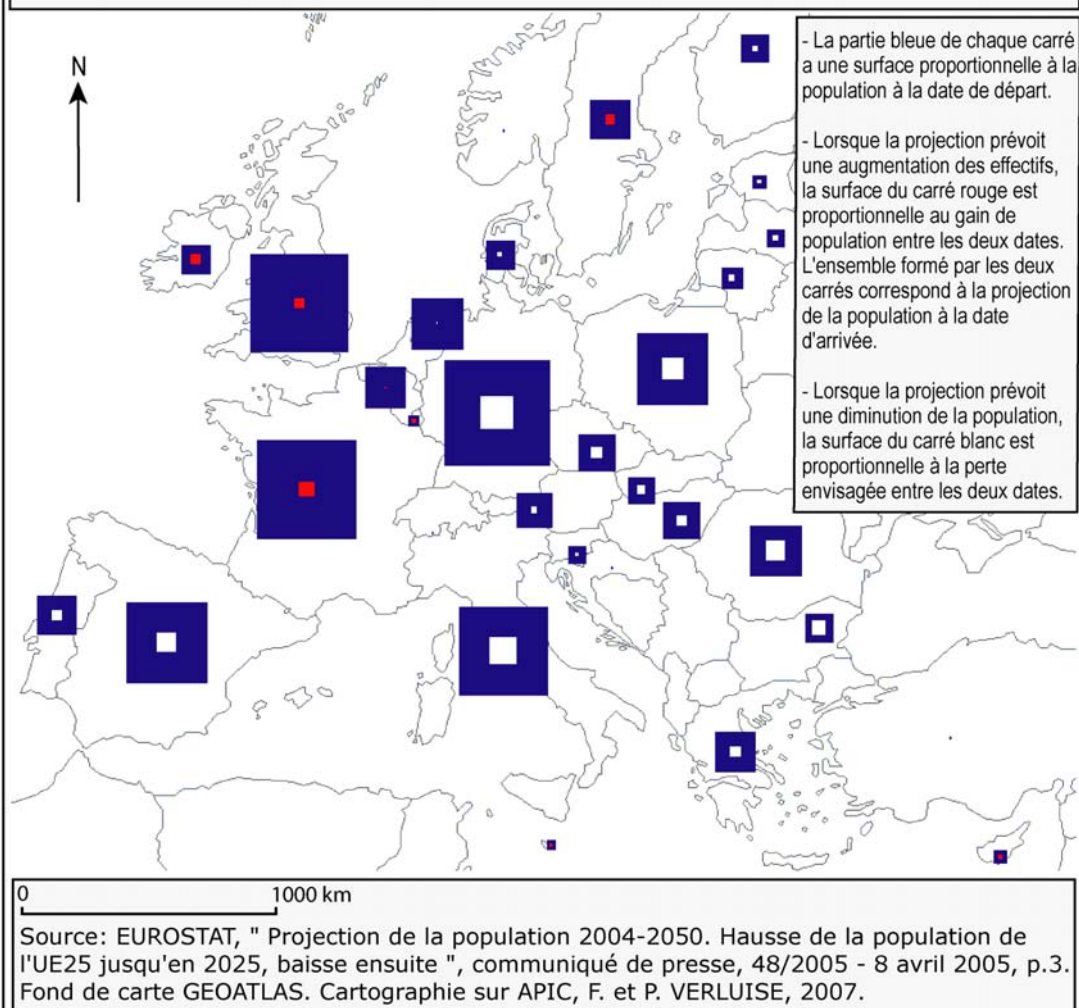
Source: EUROSTAT, " Projection de la population 2004-2050. Hausse de la population de l'UE25 jusqu'en 2025, baisse ensuite ", communiqué de presse, 48/2005 - 8 avril 2005, p.3. Fond de carte GEOATLAS. Cartographie sur APIC, F. et P. VERLUISE, 2007.

Cette carte met en évidence, selon une hypothèse moyenne, le développement des tendances au dépeuplement identifiées à l'échelle nationale. En effet, exceptés Malte, Chypre et la Slovénie – pays dont le nombre d'habitants est modeste – les 7 autres États entrés en 2004 ou les 2 adhérents en 2007 pourraient voir leur population diminuer d'ici 2025. C'est le cas du plus peuplé des États entrés en 2004 : la Pologne. Les trois États baltes pourraient voir leur population diminuer de 9 à 10% et la Bulgarie de 17,1% entre 2004 et 2025.

Les hausses projetées pour la France, le Royaume-Uni ou l'Espagne s'expliquent largement par des apports migratoires et les effets de ces apports sur le mouvement naturel. Les populations de l'Allemagne ou de l'Italie diminueraient malgré un solde migratoire positif en raison d'une fécondité nettement abaissée pendant plusieurs décennies.

22. Les perspectives démographiques de l'UE27 de 2025 à 2050.

UE27 : projection de la population de 2025 à 2050



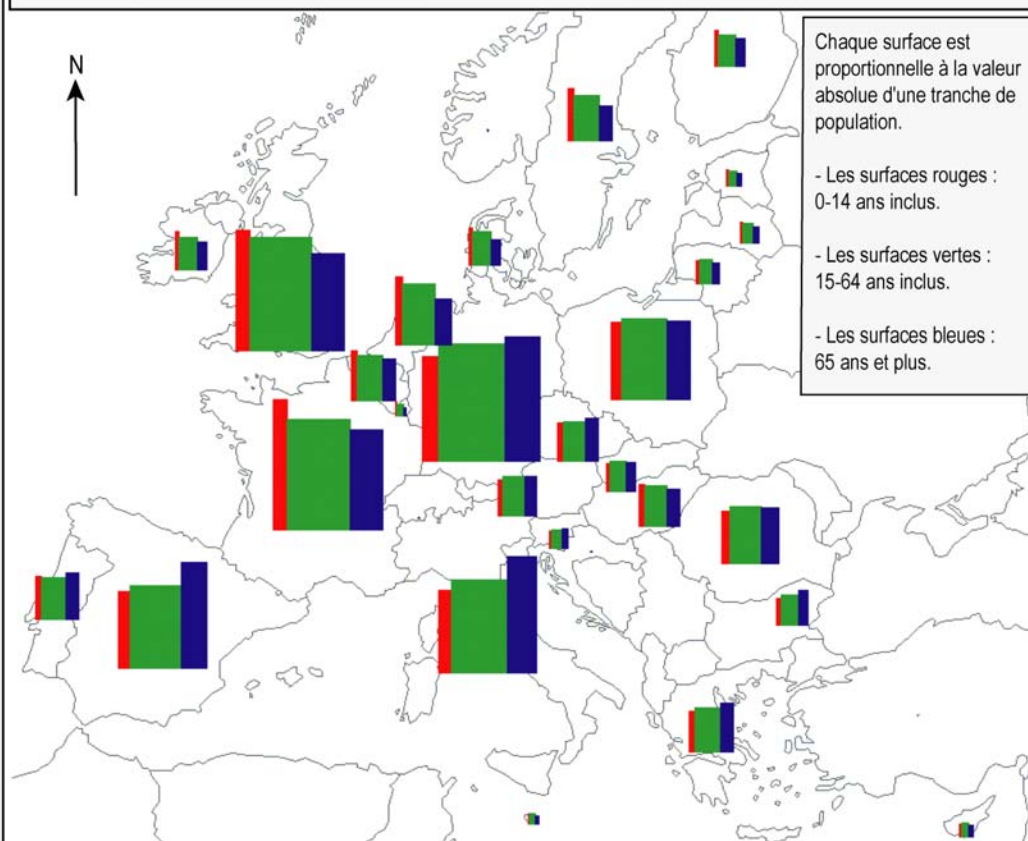
Les données présentées sur cette carte sont évidemment à considérer avec prudence puisque les résultats de toute perspective démographique sont dépendants des trois hypothèses retenues sur la fécondité, la mortalité et la migration. Pour autant, la carte invite à réfléchir.

Entre 2025 et 2050, seulement 8 États de l'UE27 pourraient voir leur population augmenter. Il s'agirait de 6 pays de l'ex-UE15 (Suède, Irlande, Royaume-Uni, Belgique, Luxembourg et France) et de seulement 2 des 10 pays entrés en 2004 : Malte et Chypre. Tous les autres États de l'UE27, dont les deux pays entrés en 2007, pourraient voir leur population diminuer significativement entre 2025 et 2050. Ces évolutions s'accompagneraient d'un fort vieillissement de la population avec de faibles proportions de jeunes.

23. Les perspectives démographiques de composition par âge de l'UE27

UE27: structure de la population, projection des trois groupes d'âge en 2050

Méthode: La largeur de chaque histogramme est proportionnelle à la valeur absolue de la population de l'Etat correspondant. La division en trois tranches de cette largeur est proportionnelle à la tranche d'âge correspondante de l'Etat moyen de l'UE25, qui est la proportion de référence. La valeur absolue de la population d'une tranche d'âge pour un Etat donné est représentée par une surface rectangulaire dont la hauteur est le résultat de cette valeur absolue divisée par la largeur moyenne affectée à la tranche. La surface totale de l'histogramme, toutes tranches d'âges confondues, reste donc proportionnelle au total de la population de chaque Etat.



0 1000 km

Source: EUROSTAT, " Projection de la population 2004-2050. Hausse de la population de l'UE25 jusqu'en 2025, baisse ensuite ", communiqué de presse, 48/2005 - 8 avril 2005, p.3. Fond de carte GEOATLAS. Cartographie sur APIC, F. et P. VERLUISE, 2007.

En 2050, selon un jeu d'hypothèses moyen, le nombre et la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus seraient toujours plus élevés que le nombre et la proportion des moins de 15 ans, conséquence du vieillissement « par le haut » et « par le bas ».

Les populations de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie seraient plus vieilles que la moyenne de l'UE27. En revanche, les populations de la France et du Royaume-Uni seraient moins vieilles que cette moyenne.



4. L'économie : une hétérogénéité inédite

En 2004 et 2007, l'Union européenne a intégré des pays avec un niveau de développement généralement moindre, du fait d'un système politico-économique antérieur déficient. Il en résulte deux conséquences.

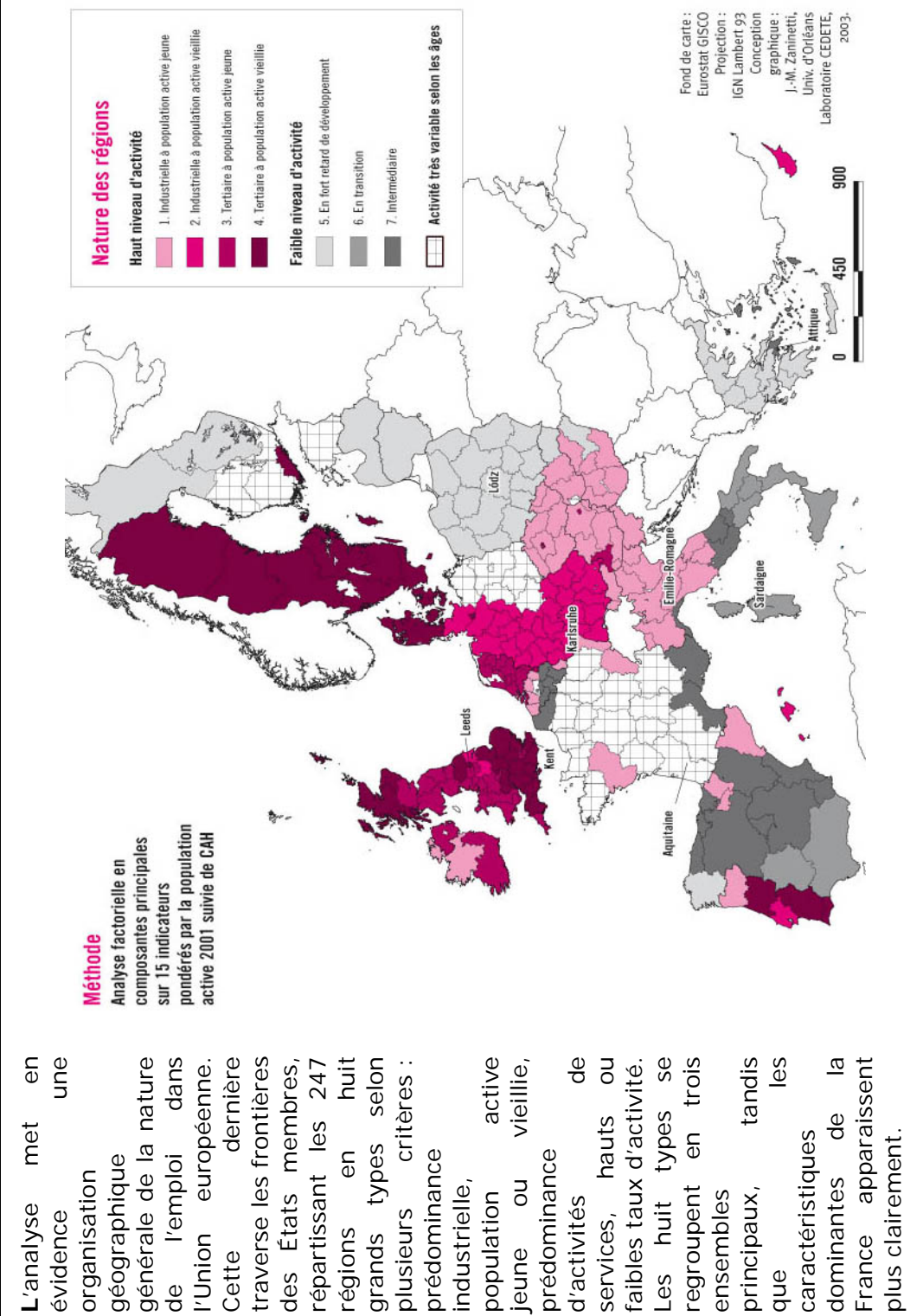
D'abord, le PIB moyen par habitant en SPA (standard de pouvoir d'achat) de l'UE27 est inférieur de 11% à celui de l'UE15. Ensuite, jamais les situations économiques des membres n'ont été aussi hétérogènes, même si le niveau économique de l'Italie était nettement plus bas que celui des cinq autres signataires du traité de Rome de 1957. En outre, les écarts de développement sont encore plus élevés en considérant l'échelle infranationale des régions.

Cela justifie l'attribution de fonds structurels communautaires aux régions les moins développées, et le contrôle de leur usage afin d'éviter les détournements qui nourriront la corruption ou bénéficieraient à des réseaux criminels.

Grâce à ces fonds communautaires, mais aussi à leurs efforts (instauration de règles conformes à l'État de droit, réglementations libérant les initiatives, l'innovation et l'entrepreneuriat...) et aux investissements directs étrangers, les nouveaux États membres (NEM) sont engagés dans des dynamiques de « rattrapage ».

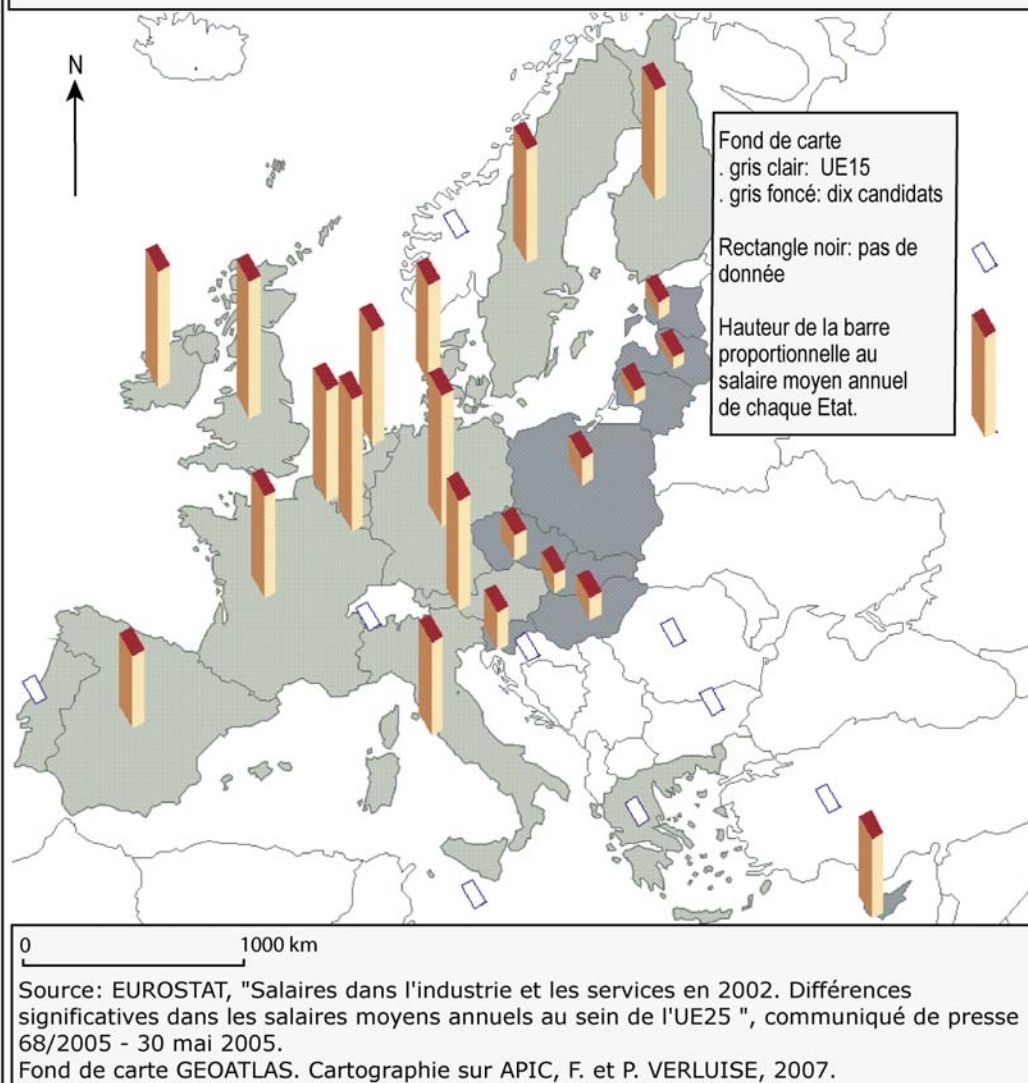
Au Sud de l'Union européenne, la Méditerranée apparaît à la fois comme une ligne de clivage et un lieu d'échanges.

24. Les huit natures de l'emploi des 247 régions de l'Union européenne



25. Les salaires moyens annuels des pays de l'espace UE25 dans l'industrie et les services

Espace UE25: différences de salaires moyens annuels dans l'industrie et les services, en 2002, en euros



En 2002, les salaires moyens les plus élevés de l'espace UE25 se constatent au Royaume-Uni (36 200 euros), au Luxembourg (35 000 euros) et en Allemagne (34 600 euros).

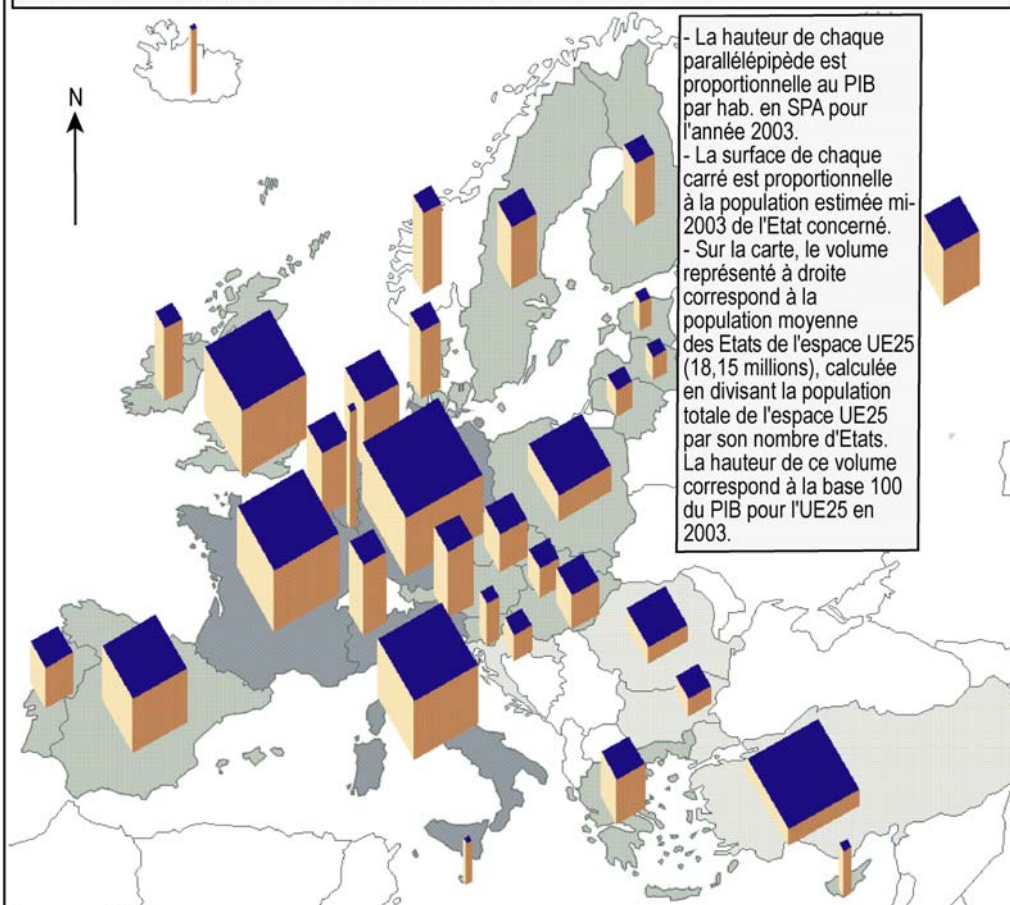
Les salaires les plus faibles concernent les pays Baltes, donc des territoires de l'ex-URSS : Lettonie (3 200 euros), Lituanie (3 600 euros) et Estonie (4 400 euros).

Autrement dit, le salaire annuel moyen dans l'industrie et les services est dix fois moins élevé en Lituanie qu'au Royaume-Uni. Cette situation de 2002, qui est l'héritage des politiques économiques antérieures, n'est pas figée, mais mesure l'importance du « rattrapage » en cours.

26. La population et le PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat des pays de l'Union européenne et des pays voisins

Europe et Turquie: PIB en SPA en volume total par Etat, en 2003, base 100=espace UE25

Les couleurs du fond de carte indiquent la relation à l'UE.
En blanc, hors UE. En gris foncé, les six Etats fondateurs de la CEE en 1957.
En gris moyen le reste des Etats de l'UE25. En gris clair les 4 candidats à cette date.



0 1000 km

Sources : EUROSTAT, *Statistiques en bref, Economie et finances*, 53/2004.
INED, *Population et sociétés*, « Tous les pays du monde (2003) ».
Fond de carte GEOATLAS. Cartographie sur APIC, F. et P. VERLUISE, 2005.

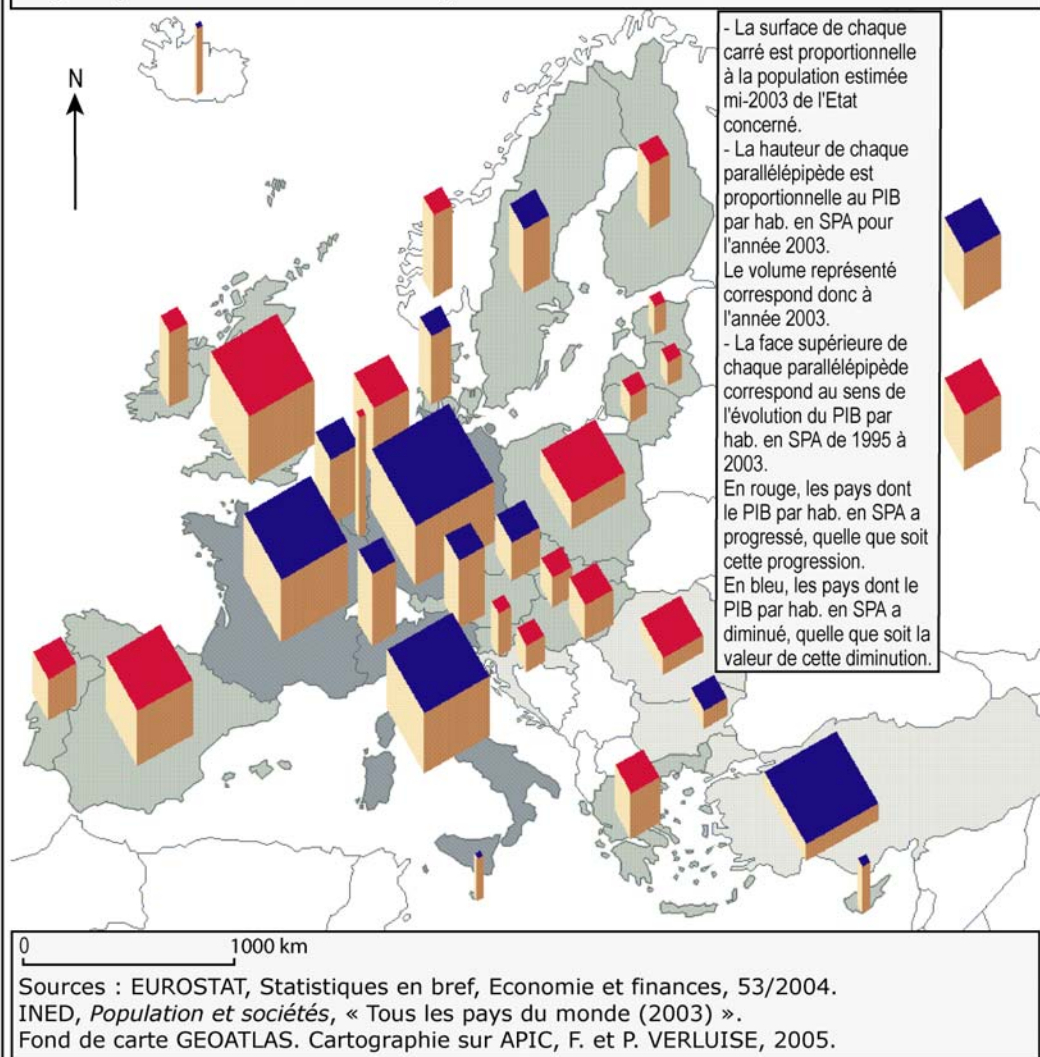
Ce mode de représentation permet d'examiner le poids relatif de la population et de l'économie de chaque État par rapport à la moyenne des pays de l'UE25.

Les pays européens qui se démarquent sont le Royaume-Uni, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la France, l'Autriche et l'Italie. Hors UE, le poids économique de la Suisse l'intègre de fait dans cet ensemble. Autour de ce dernier, apparaissent des périphéries différenciées.

27. L'évolution du PIB par habitant en SPA des pays de l'Union européenne et des pays voisins

Europe et Turquie: évolution du PIB par hab. en SPA, 1995-2003, base 100=espace UE25

Les couleurs du fond de carte indiquent la relation à l'UE.
En blanc, hors UE. En gris foncé, les six Etats fondateurs de la CEE en 1957.
En gris moyen le reste des Etats de l'UE25. En gris clair les 4 candidats à cette date.



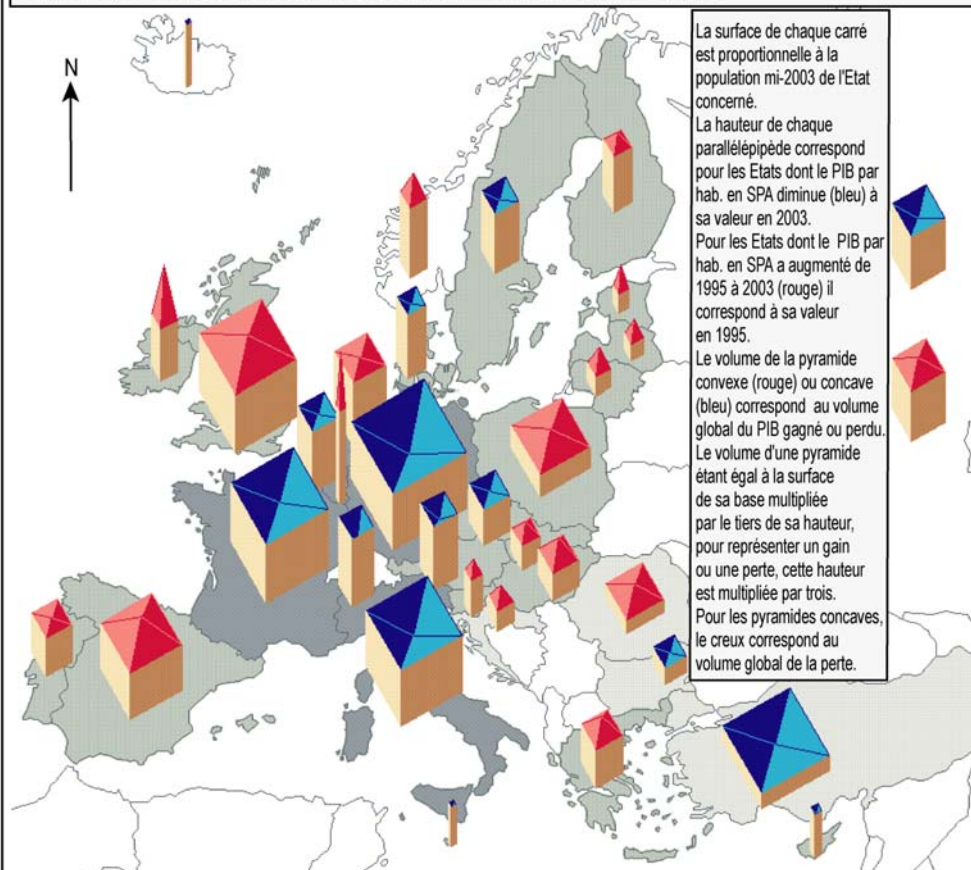
Cette carte montre le ralentissement relatif, entre 1995 et 2003, de la croissance du PIB par habitant en SPA en Allemagne, Belgique, France, et Italie, soit quatre des six pays fondateurs de la CEE.

Le ralentissement relatif des quatre États fondateurs mentionnés concernent aussi certains pays limitrophes : Danemark, République tchèque, Autriche et Suisse (ce dernier hors UE). Les pays à la périphérie ont des évolutions plus favorables. Ceci est particulièrement vrai pour les derniers pays entrés, à l'exception de la République tchèque, de Malte et de Chypre.

28. Dynamique de l'évolution du PIB par habitant en SPA des pays de l'Union européenne et des pays voisins

Europe et Turquie: la valeur de l'augmentation ou de la diminution du PIB par hab. en SPA, base 100=espace UE25, de 1995 à 2003

Les couleurs du fond de carte indiquent la relation à l'UE.
En blanc, hors UE. En gris foncé, les six Etats fondateurs de la CEE en 1957.
En gris moyen le reste des Etats de l'UE25. En gris clair les 4 candidats à cette date.



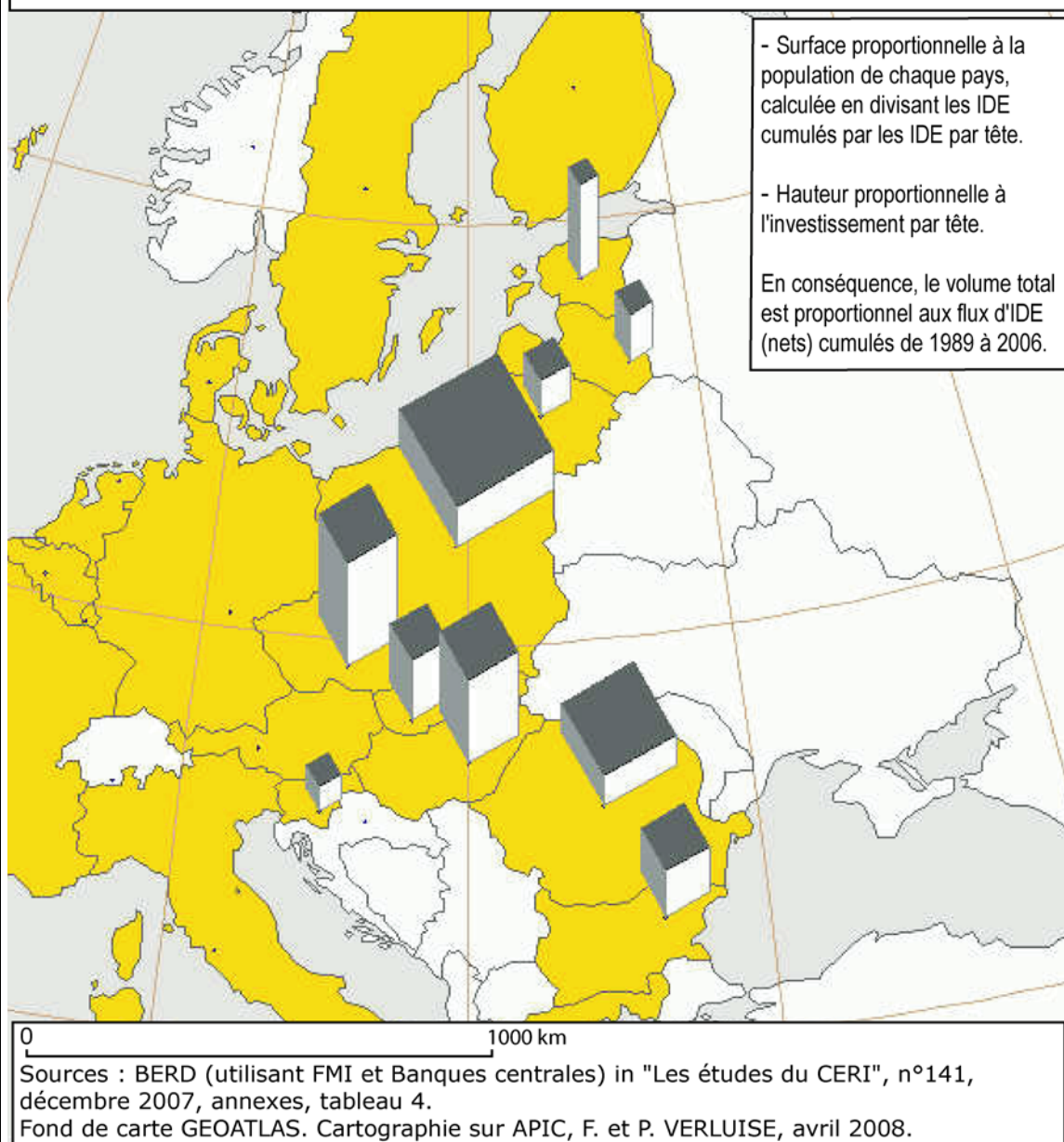
0 1000 km

Sources : EUROSTAT, Statistiques en bref, Economie et finances, 53/2004.
INED, *Population et sociétés*, « Tous les pays du monde (2003) ».
Fond de carte GEOATLAS. Cartographie sur APIC, F. et P. VERLUISE, 2005.

Pour la période 1995-2003, nombre de pays situés « à la périphérie » de l'UE sont économiquement plus dynamiques que certains États du « vieux centre continental ». Sauf la Suède et l'Autriche, les pays qui ont le plus progressé sont généralement ceux qui appartiennent aux dernières générations d'arrivants dans l'UE. Cela est vrai du Royaume-Uni qui se trouve hors de la zone euro, de l'Irlande, de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce, de la Finlande et de tous les pays d'Europe centrale et balte entrés en 2004 dans l'UE, sauf la République tchèque. L'arc de moindre PIB par habitant constitué par les pays d'Europe centrale et balte se caractérise, entre 1995 et 2003, par une progression souvent significative du PIB par habitant en SPA.

29. Les investissements directs à l'étranger (IDE) des pays de l'UE-27 dans 10 PECO (par habitant) entre 1989 et 2006, en dollars

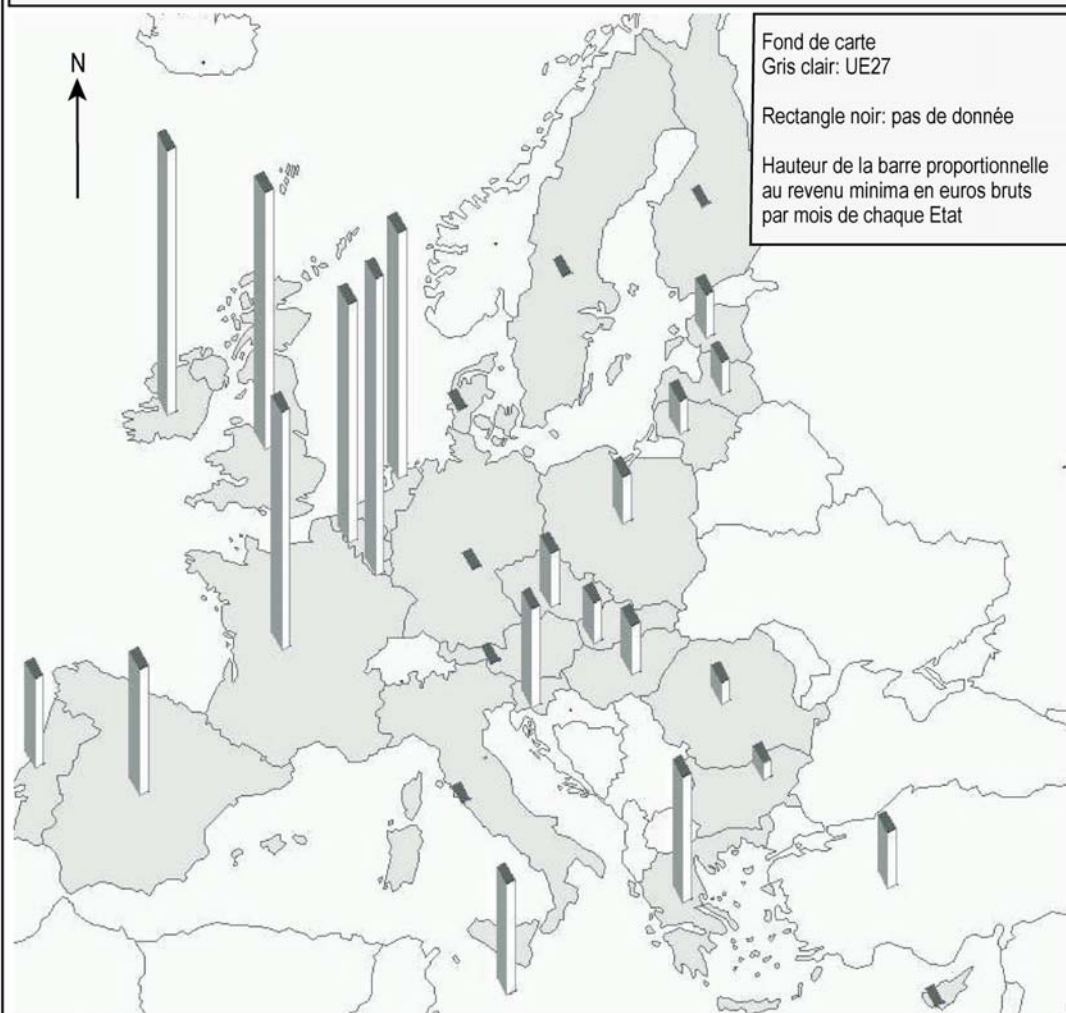
Espace UE-27, 10 PECO membres ou candidats, IDE cumulés, de toutes origines, par Etat et par tête, 1989-2006, en dollars



Le volume total est proportionnel aux flux d'investissements directs étrangers (nets) cumulés de 1989 à 2006. La forme correspondant à chaque État est représentative des diverses occurrences des IDE. L'Estonie est peu attractive selon le total des IDE cumulés reçus, mais très attractive en rapportant ces IDE à la population. La Roumanie est moyennement attractive pour les investissements cumulés, mais classée avant-dernière par rapport à la population.

30. Les salaires minima dans vingt États de l'UE27 et en Turquie

Pour vingt États membres de l'UE27 et la Turquie, salaires minima 2007



0 1000 km

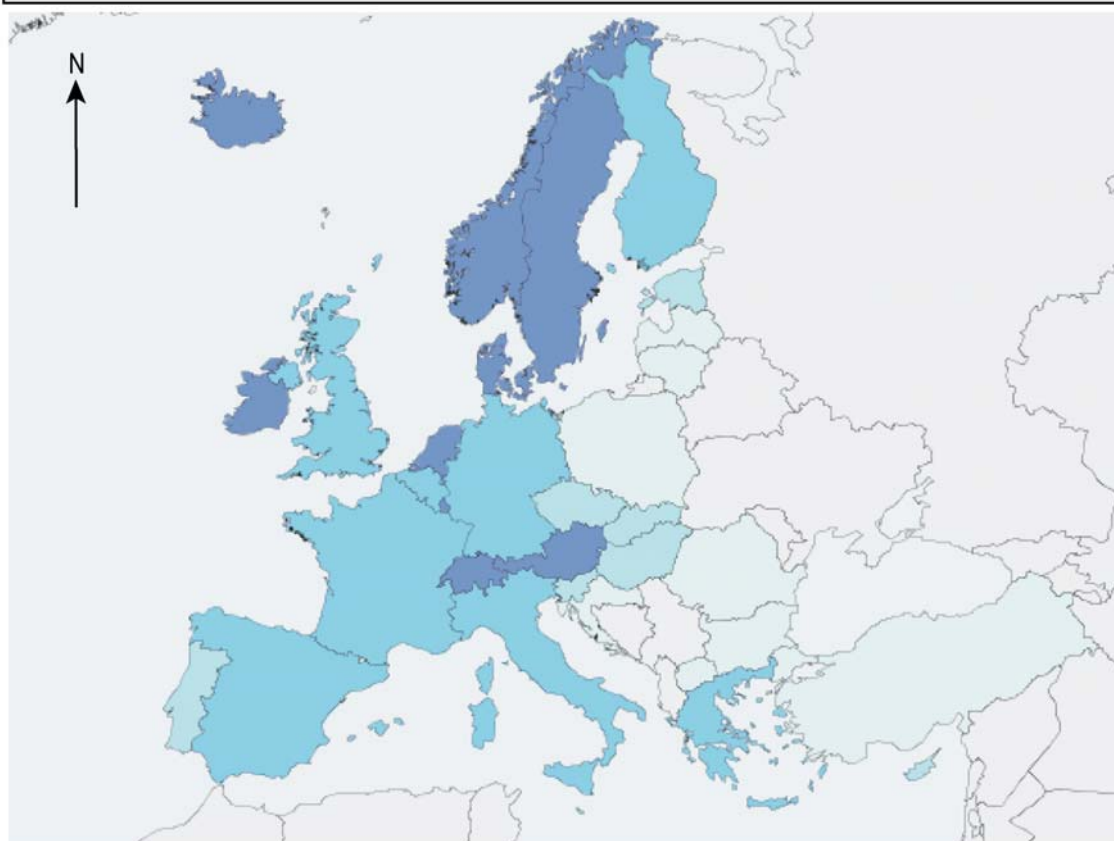
Source (s) : EUROSTAT, "Salaires minima 2007. Des écarts de 92 à 1750 euros bruts par mois", *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, 71/2007, p. 2.
Fond de carte GEOATLAS. Cartographie sur APIC, F. et P. VERLUISE, janvier 2008.

Les salaires minima les plus élevés se constatent au Luxembourg (1570 euros bruts par mois), en Irlande (1403), au Royaume-Uni (1361), aux Pays-Bas (1301), en Belgique (1259), et en France (1254).

En 2007, le salaire minima bulgare est 17 fois moins élevé que le salaire minima luxembourgeois et 13,6 fois moins élevé que le salaire minima français.

31. Le PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA) pour l'UE27 et six autres pays, prévision 2008

PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA), UE27=100, prévision 2008



Légende (Données 2008)

29.1 - 61.7

61.7 - 90.6

90.6 - 117.3

117.3 - 280.9

N/A

0 1000 km

Source : Eurostat, base de données, consultation mai 2008.

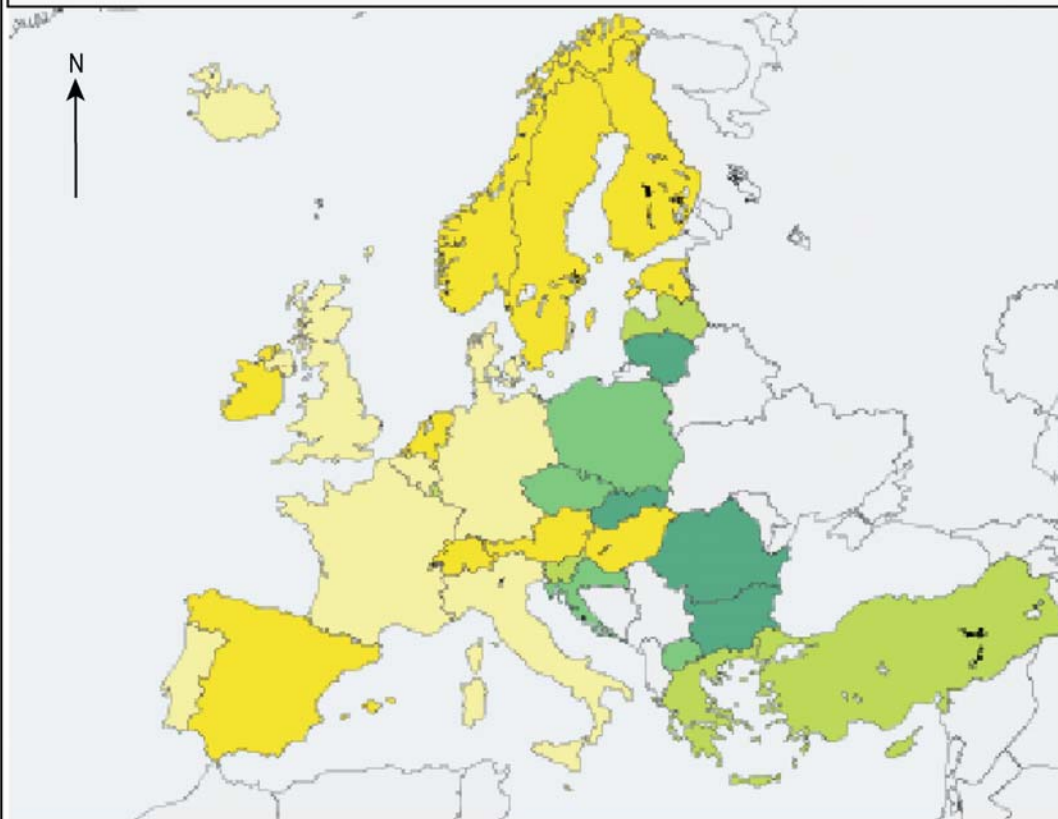
Cartographie P. VERLUISE, mai 2008.

Copyright pour les frontières administratives EuroGeographics.

Cette carte montre l'hétérogénéité des PIB par habitant en Europe. La plupart des pays d'Europe centrale et orientale créent moins de richesses que les anciens États membres de l'UE. Le Portugal (72,2 par rapport à la base 100 qui est la moyenne de l'UE27) – intégré depuis 1986 – se retrouve dans l'avant-dernière catégorie, moins bien placé que quatre pays entrés en 2004 : Slovénie (90,6), Chypre (90,1) République tchèque (81,9) et Malte (76,2). Le Portugal est talonné par l'Estonie (71,0) et la Slovaquie (70,7). Les deux pays membres les moins économiquement dynamiques sont la Bulgarie (39,0%) et la Roumanie (41,5).

32. Le taux de croissance du PIB réel pour l'UE27 et six autres pays, prévisions 2008

Pour 33 pays, dont les membres de l'UE27 et les 3 candidats, taux de croissance du PIB réel, prévisions pour 2008
Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente



Légende (Données 2008)

0.5 - 1.8

1.8 - 3.1

3.1 - 4.4

4.4 - 5.7

5.7 - 7.0

N/A

Valeur minimale:0.5 Valeur maximale:7.0 eu25:1.9 eu15:1.7

0 1000 km

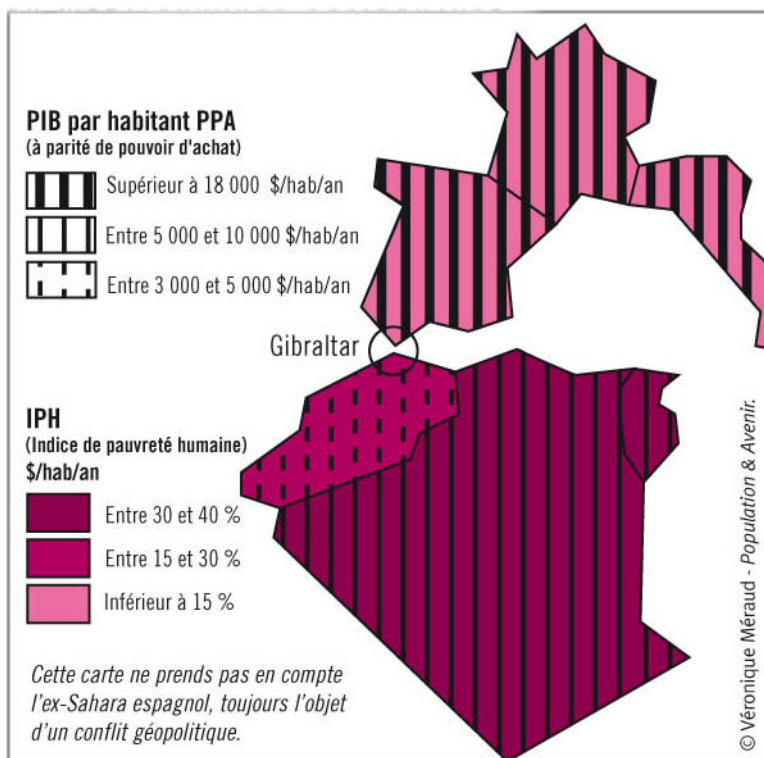
Source : EUROSTAT, base de données en ligne, consultation septembre 2008.

Cartographie P. VERLUISE, septembre 2008.

Copyright pour les frontières administratives: EuroGeographics.

Pour l'UE-27, Eurostat envisage en 2008 un taux de croissance du PIB réel par rapport à l'année précédente de 2,0%. Prévision qui peut sembler optimiste. Un seul nouvel État membre (NEM) ferait moins bien que la moyenne communautaire : la Hongrie, avec 1,9%. Ce qui traduit en partie le retard pris par ce pays dans la mise en œuvre des réformes. Les autres NEM peuvent se diviser en trois groupes, par ordre croissant. Le premier groupe afficherait un résultat légèrement supérieur à la moyenne communautaire, entre 2 et 3% : Malte et Estonie. Le deuxième se situerait entre 3 et 5% : Chypre, Lettonie, Slovaquie et République tchèque. Le troisième se placerait entre 5 et 7% : Pologne, Lituanie, Bulgarie, Roumanie et Slovaquie.

33. Les clivages socio-économiques en Méditerranée occidentale



Au sein du détroit de Gibraltar passe une ligne de clivage : deux aires de civilisation différentes s'étendent de part et d'autre : l'aire du Maghreb au Sud et l'aire ouest européenne au Nord. Cette ligne de fracture, ancienne, s'est forgée à la fin du Moyen Âge, lorsque les chrétiens d'Espagne, cherchant à s'émanciper de la domination musulmane, terminent leur « reconquista ».

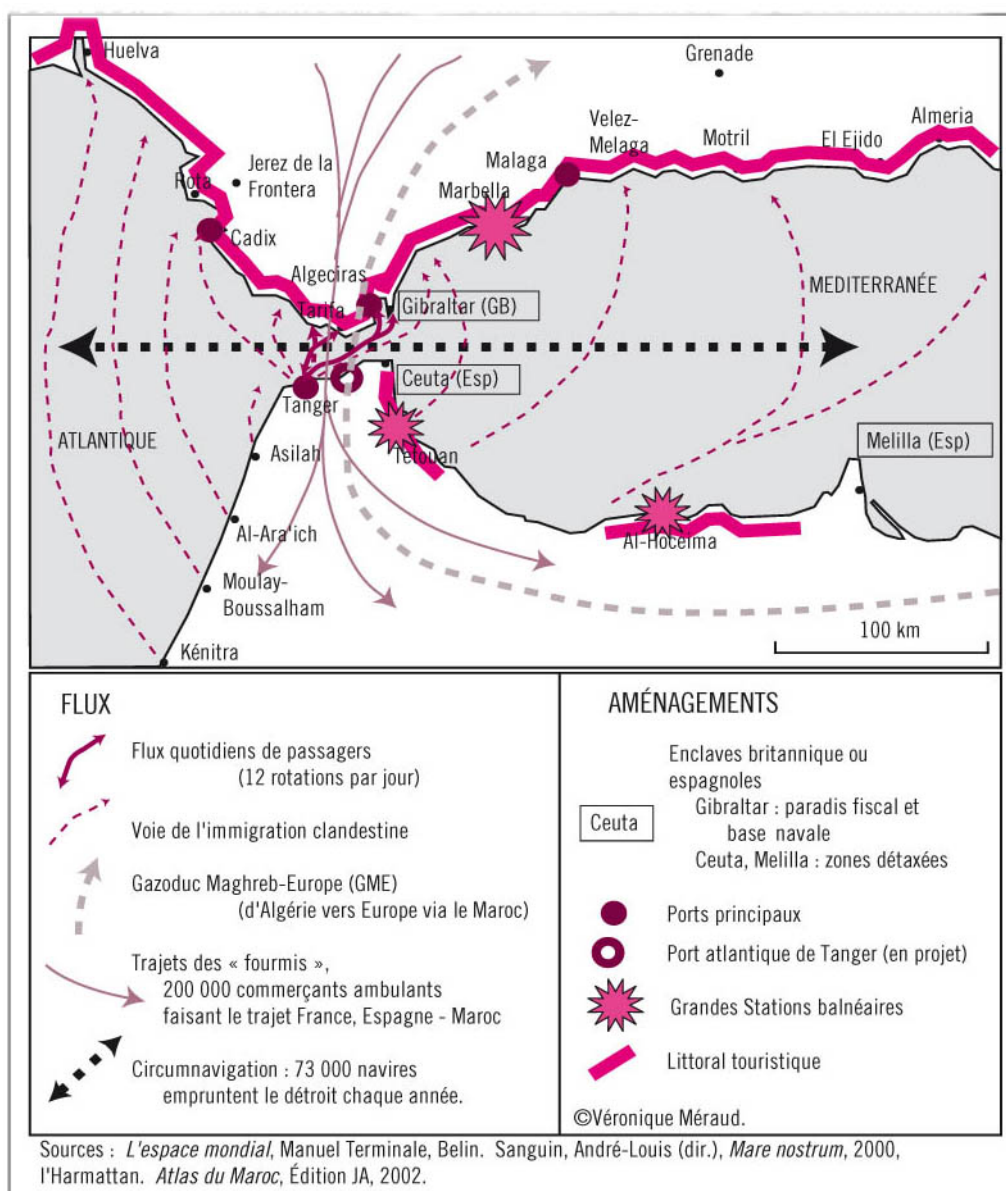
Une autre ligne de clivage, socio-économique, passe par le détroit. Autour de Gibraltar, on constate en effet d'importants écarts de développement. au Nord, l'indicateur du développement humain (IDH) est systématiquement supérieur à 0,89, tandis qu'au Sud, il est inférieur à 0,7. Les écarts se creusent encore plus si l'on observe les performances économiques : les PIB par habitant sont supérieurs à 18 000 \$ au nord du détroit et inférieur à 10 000 \$ au sud, soit presque moitié moins.

Le clivage est aussi démographique : au Sud, des populations jeunes et en forte croissance. Au Nord, au contraire, des pays à populations vieillies dont la croissance naturelle démographique est faible, voire négative.

Ce clivage se manifeste par une barrière symbolique. Certes, la discontinuité géographique que représente le bras de mer n'est pas une « frontière naturelle » : 12,5 km de mer n'ont jamais été infranchissables. Cependant, les populations ne peuvent pas circuler librement d'une rive à l'autre. En effet, au Nord, l'Union européenne cherche à contrôler l'immigration, mais, au Sud, l'émigration vers l'Europe est, pour beaucoup de Maghrébins, un espoir. D'où l'érection à Gibraltar, depuis une dizaine d'année, d'une frontière utilisant les moyens technologiques les plus performants afin d'être étanche à l'immigration clandestine Sud-Nord.

Le détroit de Gibraltar n'est pas seulement une ligne de clivage, mais aussi une interface Nord-Sud. (Cf. carte « Les flux et aménagements dans le détroit de Gibraltar »)

34. Les flux et aménagements dans le détroit de Gibraltar



Le détroit de Gibraltar est notamment une interface Nord-Sud, un espace qui permet les échanges entre les deux mondes. Ces échanges sont matériels, humains et aussi invisibles. En outre, le détroit de Gibraltar n'est pas seulement une interface Nord-Sud, mais aussi Est-Ouest, car il relie également la Méditerranée et l'Asie occidentale avec l'Atlantique. C'est l'un des trois points de passage essentiels sur les routes maritimes du monde, avec le canal de Suez et le canal de Panama. Son importance provient donc du trafic maritime Est-Ouest et non seulement, comme dans le reste de la Méditerranée, des relations Nord-Sud.

L'une des particularités du rocher de Gibraltar, îlot britannique, base navale importante, paradis fiscal pour les sociétés off-shore, est dû à la route maritime Est-Ouest qui passe à ses pieds et au souhait du Royaume-Uni de participer à sa surveillance, voire à son contrôle, beaucoup plus qu'à la proximité du « Sud ». Le détroit de Gibraltar n'est donc qu'en partie seulement un exemple de l'interface Nord-Sud qu'est la Méditerranée dans son ensemble.



5. Fonctionnement et dysfonctionnements

La perspective de l'élargissement du 1^{er} mai 2004 a conduit à prévoir une redistribution des pouvoirs au sein des institutions communautaires dans le traité de Nice (2000).

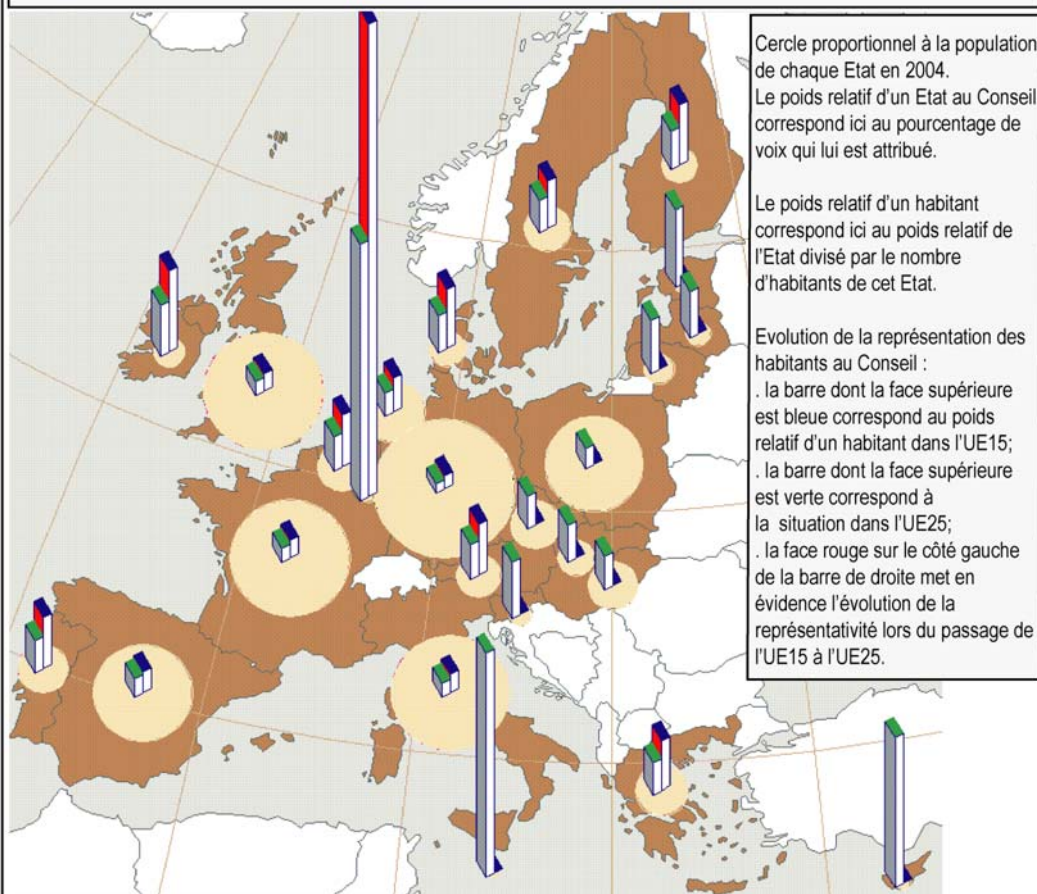
Comme lors des élargissements antérieurs, les anciens membres ont été amenés à faire de la place aux nouveaux, au Conseil, au Parlement européen et à la Commission européenne.

Le traité de Lisbonne (2007), qui pourrait, s'il entrait en vigueur, fixer de nouvelles règles à l'échéance 2014, cherche à assurer une meilleure efficacité dans les prises de décisions.

Quoi qu'il en soit, l'UE élargie doit relever le défi du renforcement de sa culture démocratique, notamment à travers une augmentation de la participation aux élections pour le Parlement européen et une diminution de la corruption.

35. L'évolution de la représentation des pays au Conseil entre l'UE15 et l'UE25

Evolution de la représentation au Conseil entre l'UE15 et l'UE25



0 1000 km

Sources: UNION EUROPEENNE, traités communautaires et EUROSTAT, Statistiques en bref, Population et conditions sociales, 15/2005, "La population en Europe en 2004", p. 3. Fond de carte GEOATLAS. Cartographie sur APIC, F. et P. VERLUISE, 2005.

Pour toutes les décisions qui se prennent à la majorité qualifiée, les 11 États suivants sont les grands gagnants de la donne induite par le traité de Nice revu par le traité d'adhésion : Slovaquie, Danemark, Finlande, Irlande, Lituanie, Lettonie, Slovénie, Estonie, Chypre, Luxembourg et Malte. ⁴

⁴ Cf. Pierre Verluise, *Géopolitique de l'Europe. L'Union européenne élargie a-t-elle les moyens de la puissance ?* Ellipses, 2005, pp. 84-89.

36. Les taux de participation aux élections pour le Parlement européen (2004)

UE25: participation aux élections pour le Parlement européen (2004)

Moyenne de la participation UE25 : 45,7%

Malte Nouvel Etat membre

 Entre 28,3 et 16,9%

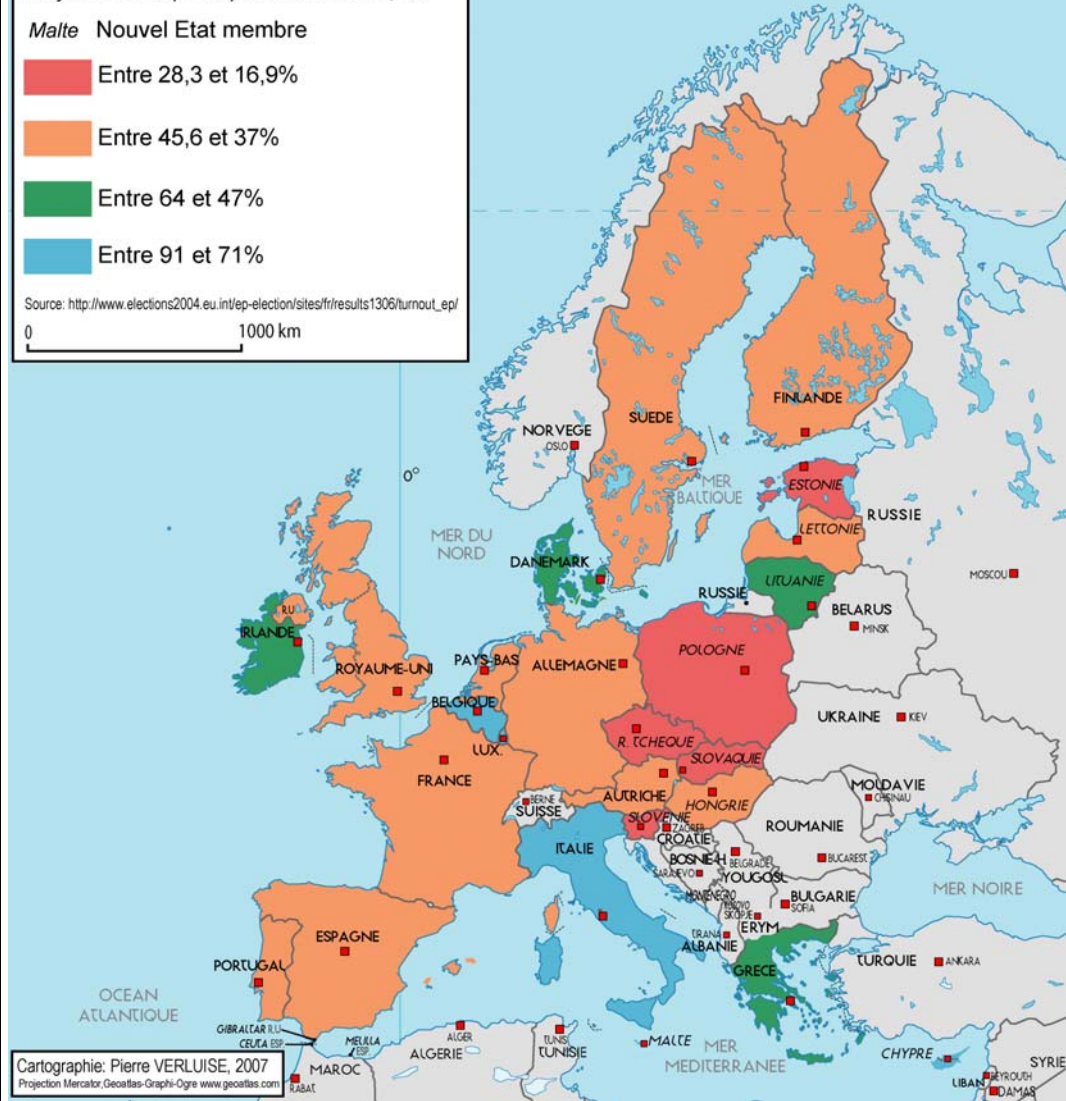
 Entre 45,6 et 37%

 Entre 64 et 47%

 Entre 91 et 71%

Source: http://www.elections2004.eu.int/ep-election/sites/fr/results1306/turnout_ep/

0 1000 km

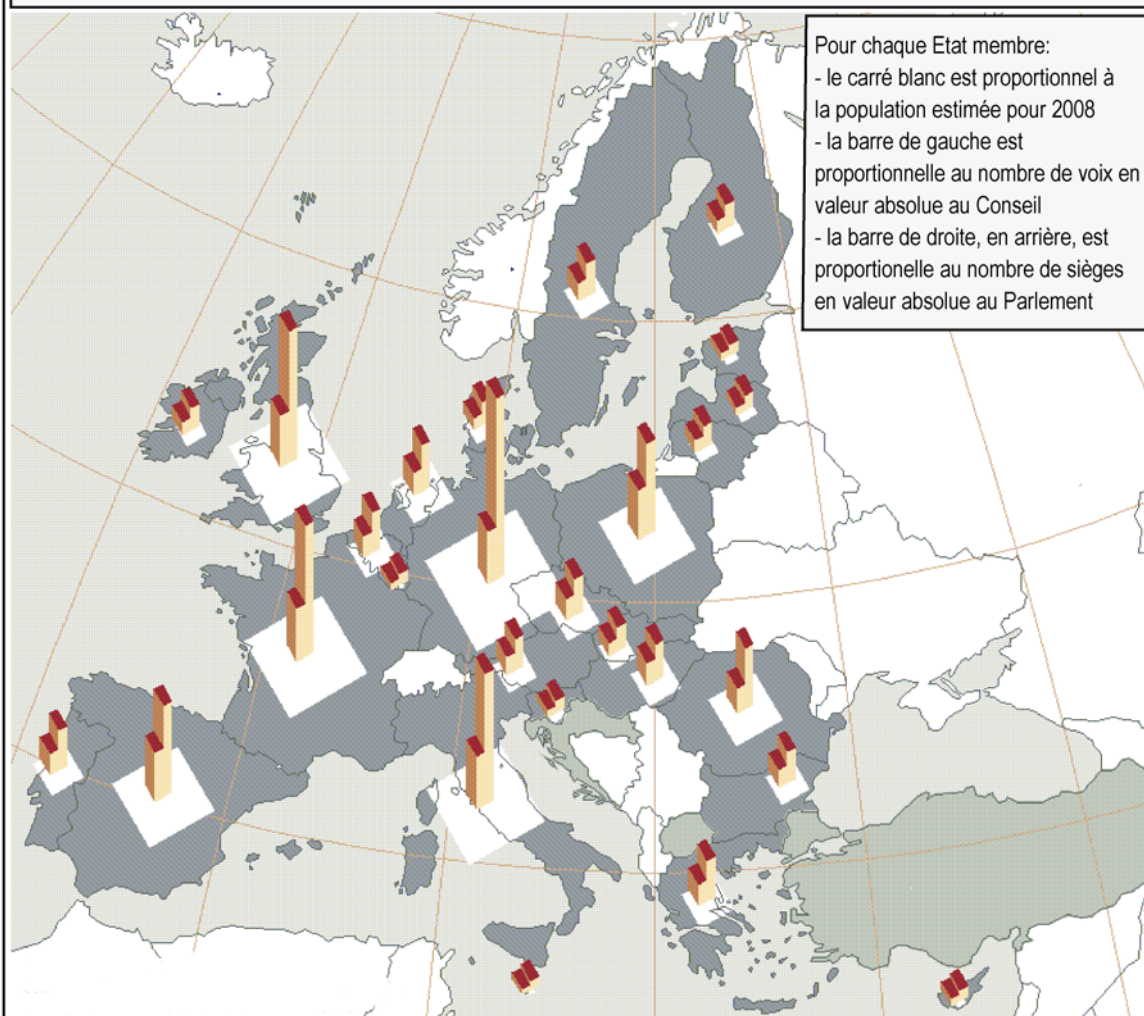


Seize États de l'UE25 affichent une participation inférieure à la moyenne communautaire (45,7%) lors des élections de 2004 pour le Parlement européen. Plusieurs « générations » de membres se retrouvent parmi eux, dont trois des six pays fondateurs: France, Allemagne et Pays-Bas.

Cependant les nouveaux États membres enregistrent aussi de piètres résultats : près de la moitié d'entre eux ont un taux de participation inférieur à la moyenne communautaire, puisqu'ils représentent sept pays parmi les seize. Tous sont des pays marqués par plusieurs décennies de communisme. Pour l'Europe communautaire, la participation aux élections pour le Parlement devient donc un défi à relever, pour l'élection de 2009.

37. La représentation des États au Conseil et au Parlement européens, selon le traité de Nice

UE-27: représentation par Etat au Conseil et au Parlement européens, selon le traité de Nice



0 1000 km

Sources : Traité de Nice, Eurostat.

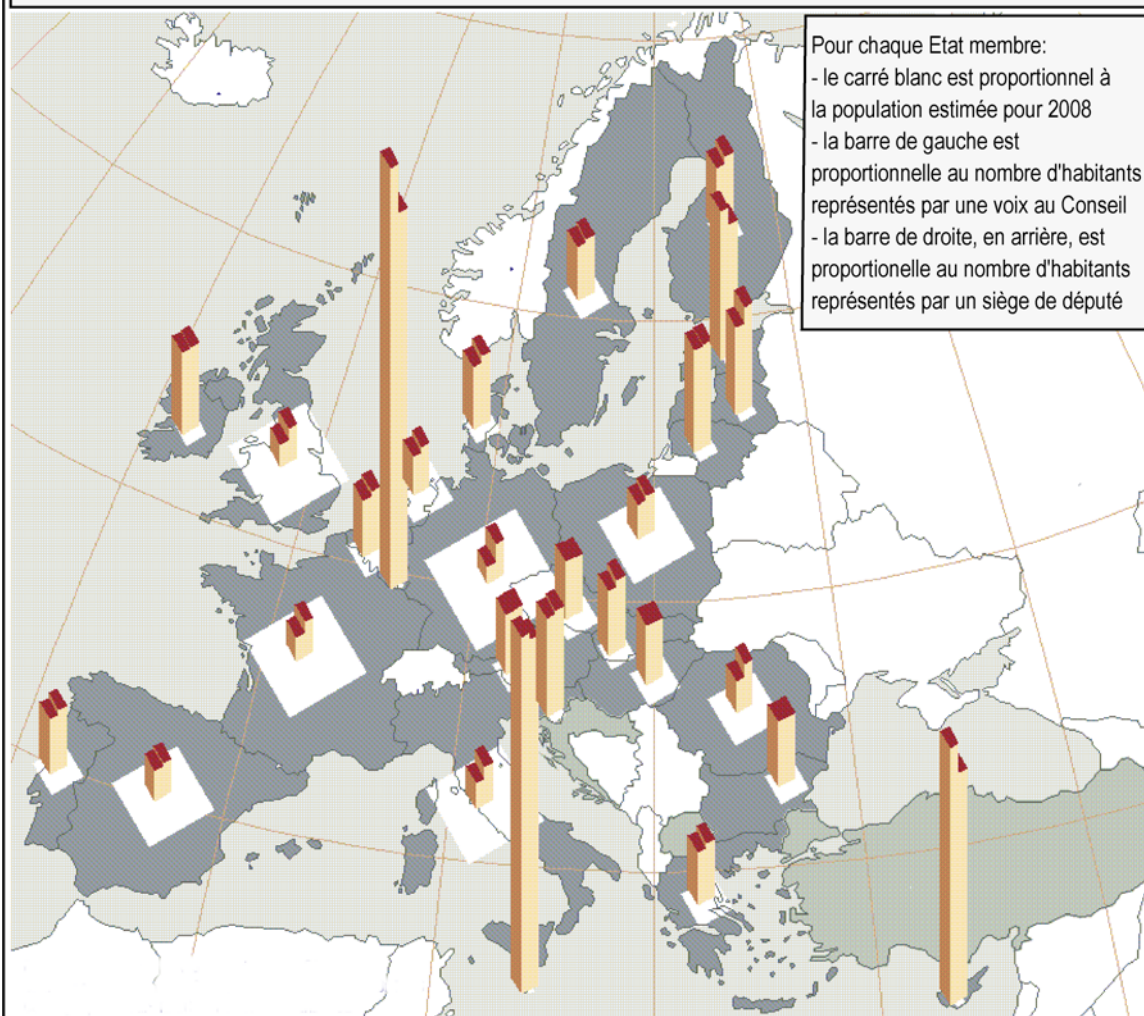
Fond de carte GEOATLAS. Cartographie sur APIC, F. et P. VERLUISE, janvier 2007.

Cette carte visualise la distribution du pouvoir relatif apparent. La hauteur de chaque barre semble commandée par la superficie du carré blanc. Autrement dit, la distribution du pouvoir renvoie à la population. Les pays les plus peuplés semblent avantagés. En revanche, les États les moins peuplés paraissent désavantagés.

D'autres éclairages géostatistiques sont possibles (Cf. Carte Le poids d'un habitant au Conseil et au Parlement européens selon son pays de résidence).

38. Le poids d'un habitant au Conseil et au Parlement européens selon son pays de résidence (traité de Nice)

UE-27: en fonction de sa nationalité, poids d'un habitant au Conseil et au Parlement européens, selon le traité de Nice



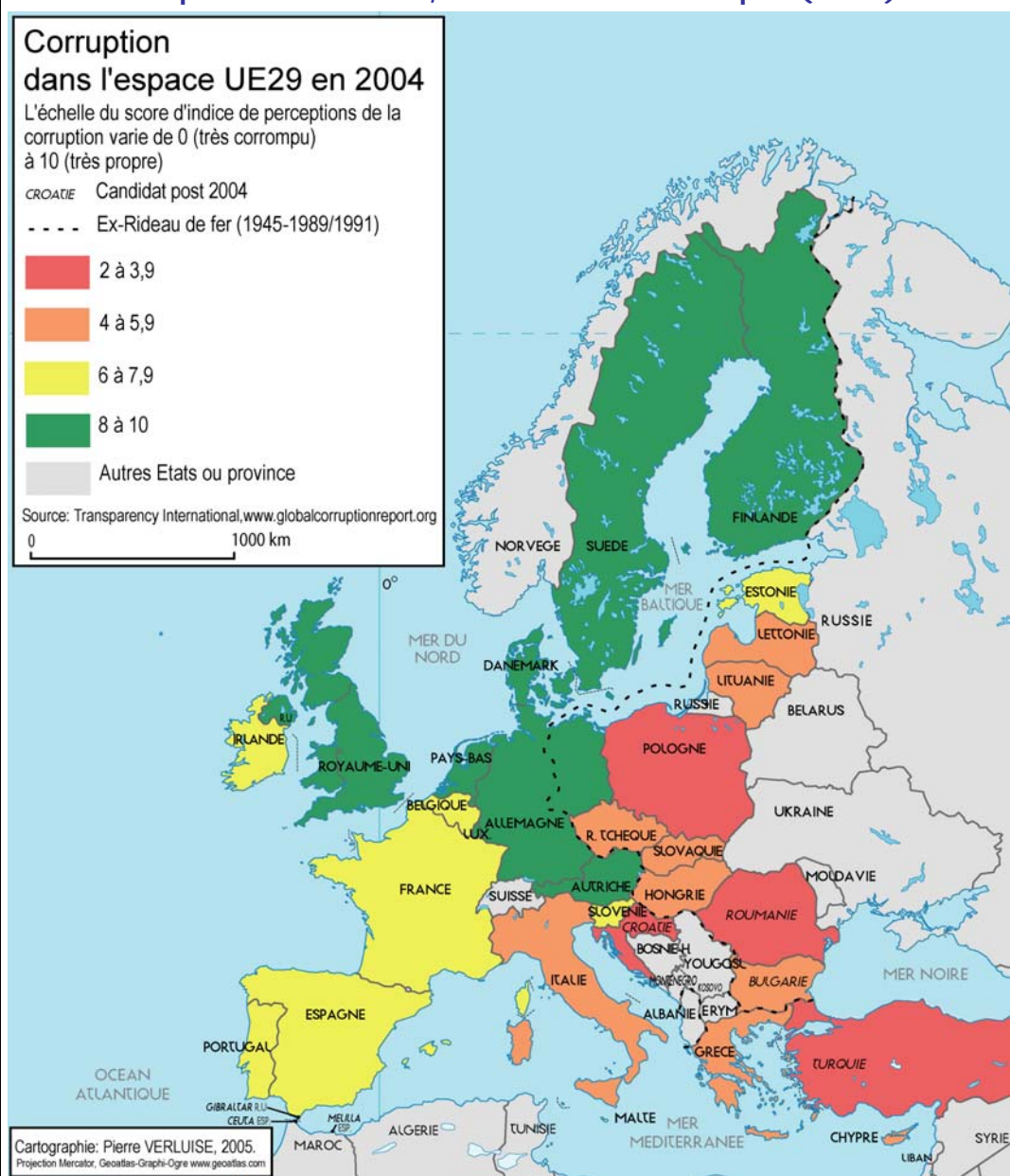
0 1000 km

Sources : Traité de Nice, Eurostat.

Fond de carte GEOATLAS. Cartographie sur APIC, F. et P. VERLUISE, janvier 2007.

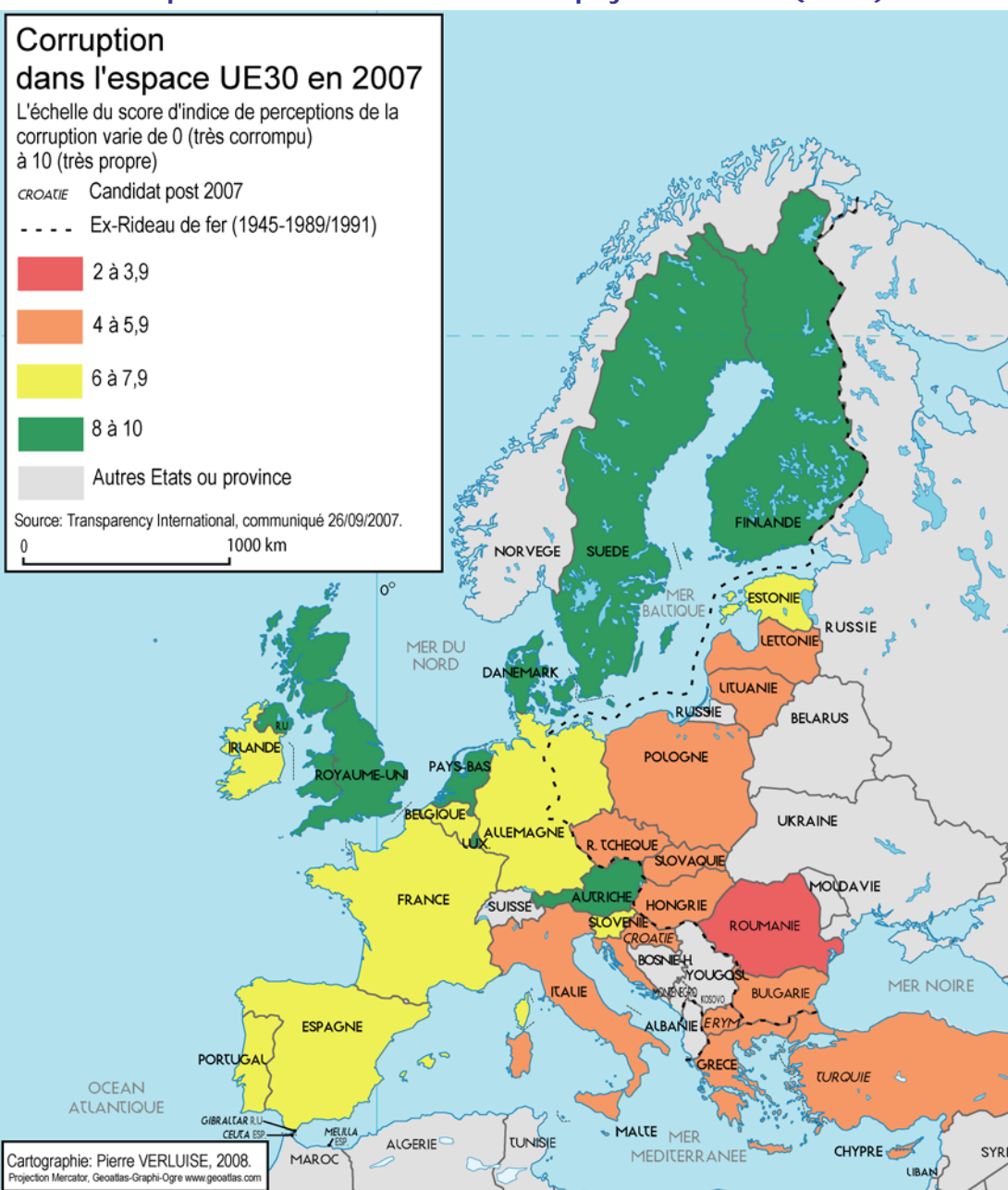
Cette carte rend compte des inégalités du poids institutionnel des habitants de l'UE selon leur État de résidence. Contrairement à ce que semblait induire la carte précédente, celle-ci démontre que les habitants des pays les plus peuplés sont en réalité, selon le traité de Nice, les moins bien représentés dans les institutions communautaires. Cette situation résulte pour partie des compromis passés entre les premiers pays membres. Une telle carte peut conduire à s'interroger sur la représentation démocratique dans les institutions communautaires.

39. La corruption dans l'UE27, en Croatie et en Turquie (2004)



Les indices de perceptions de la corruption présentent deux gradients nord-sud et ouest-est. En effet, les pays d'Europe du Nord (ex. : Finlande, Suède, Danemark) sont généralement moins corrompus que ceux d'Europe du Sud (Italie, Grèce et Chypre). Néanmoins, le Portugal, l'Espagne et Malte montrent qu'il n'y a pas de déterminisme géographique en la matière. Par ailleurs, les pays d'Europe de l'Ouest – mis à part l'Italie – sont généralement moins corrompus que ceux situés à l'Est de l'ex-Rideau de fer. L'Estonie fait exception, ce qui prouve qu'il n'y a pas de fatalité historique. Se distingue un « triangle de la corruption » dont les trois pointes sont la Lettonie, la République tchèque et la Bulgarie. Il importe de suivre avec soin l'évolution de la Pologne, « lanterne rouge » des NEM de 2004 et la Roumanie qui remporte le même titre pour les deux candidats à l'intégration en 2007. Enfin, la Croatie et la Turquie, deux pays candidats en cours de négociation, doivent progresser dans la lutte contre la corruption.

40. La corruption dans l'UE27 et les trois pays candidats (2007)



Les perceptions de la corruption restent hétérogènes en 2007. Les pays scandinaves demeurent les mieux placés (plus de 9 sur 10). En revanche, par rapport à 2004, la situation s'est détériorée en Allemagne. Mis à part la Lettonie et la Slovénie, les dix autres États entrés en 2004 ou 2007 conservent un lourd héritage en matière de corruption. Ils se placent entre 4 et 5,9 sur 10. Cependant, par rapport à 2004, on note un progrès de la Pologne. Dans cette même fourchette, se trouvent les trois candidats officiels à l'UE: Croatie, Turquie et Macédoine. Entrée en 2007, la Roumanie est la lanterne rouge des pays membres de l'UE en matière de corruption, avec 3,7 sur 10. La lutte contre la corruption reste un dossier prioritaire pour l'UE élargie, ne serait-ce que pour une meilleure intégrité des représentants des membres dans les instances européennes ou le bon usage des fonds communautaires.

Lexique

Acquis communautaire : ensemble des droits et obligations arrêtés par l'Union européenne (environ 80 000 pages papier) introduits dans les législations des pays membres.

Armature urbaine : façon dont se structurent les villes sur un territoire déterminé, une région ou un pays.

Balkans occidentaux : ensemble des pays des Balkans non adhérents de l'Union européenne en 2008.

Bloc de l'Est : ensemble des pays de l'Europe, à l'est du Rideau de fer, qui se trouvaient jusqu'à la fin de l'année 1989 sous domination soviétique.

Composition par âge d'une population : répartition d'une population par groupes d'âge, par exemple selon les trois groupes d'âge suivants : moins de 15 ans, 15-64 ans et 65 ans ou plus.

Concelhos : échelon administratif au Portugal, équivalent à l'arrondissement français par son positionnement dans la hiérarchie des territoires, entre le *Distrito* et le *Município*.

Densité de population : rapport de l'effectif d'une population à la superficie du territoire sur lequel elle habite ; s'exprime par le nombre d'habitants par kilomètre carré.

Espace communautaire : ensemble formé par les pays membres de l'Union européenne.

Espace Schengen : ensemble formé par les pays signataires de la convention Schengen, espace de libre circulation.

Europe communautaire : synonyme d'espace communautaire : ensemble formé par les pays membres de l'Union européenne.

Fécondité : somme des taux de fécondité par âge pour une année donnée ou indice synthétique de fécondité, renseignant sur les comportements de fécondité de l'année considérée.

Fonds structurels communautaires : ensemble des sommes attribuées par l'Union européenne aux régions de l'Union européenne afin de diminuer les écarts de niveau de vie et de développement entre ces territoires.

Guerre froide : période (1947-1990) de tension et de confrontations idéologiques et politiques entre les deux superpuissances que furent les États-Unis et l'URSS.

« **Hiver démographique** » : expression, inventée par Gérard-François Dumont, pour illustrer la situation d'un pays où la fécondité est nettement et durablement en dessous de seuil de remplacement des générations.

Investissements directs de l'étranger (IDE) : investissements effectués dans un pays et qui proviennent d'agents économiques ayant la nationalité d'un autre pays.

Mezzogiorno : régions d'Italie dont la définition originelle recouvre l'ancien royaume des Deux-Siciles, intégré à l'Italie en 1860, suite à l'Expédition des mille menée par Garibaldi ; puis, selon l'usage courant, régions méridionales d'Italie en retard de développement par rapport au nord de ce pays.

Migrations de remplacement : migrations internationales censées se substituer à une insuffisance de main-d'œuvre existant dans un pays, par exemple à la suite d'une chute de fécondité ayant entraîné une baisse de population active.

Mouvement démographique migratoire : changements démographiques intervenants en raison de l'évolution de l'immigration et de l'émigration sur un territoire considéré.

Mouvement démographique naturel : changements démographiques intervenants en raison de l'évolution des naissances et des décès sur un territoire considéré.

Moyenne communautaire : moyenne obtenue en divisant une valeur concernant l'ensemble des pays de l'Union européenne (PIB, population...) par le nombre d'États.

NEM (nouvel État membre) : le terme s'applique actuellement aux douze États membres ayant adhéré à l'Union européenne depuis 2004 ou 2007.

Nouveaux Länder allemands : il s'agit des territoires correspondant à l'ancienne Allemagne de l'Est qui ont reçu le statut institutionnel de Land depuis la réunification du 3 octobre 1990.

Partenariat pour la Paix : instrument de coopération entre l'OTAN et ses partenaires, né en 1994.

PECO (Pays d'Europe centrale et orientale) : terme qui regroupe depuis les années 1990 les anciens pays communistes du centre et de l'est de l'Europe et les ex-territoires soviétiques du nord (pays Baltes), hormis les territoires de l'ex-Allemagne de l'Est.

Pères fondateurs : ensemble de personnalités qui ont participé dans les années 1950 à la construction de l'Europe communautaire : Robert Schuman, Jean Monnet, Antoine de Gasperi, Konrad Adenauer...

Perspectives démographiques : estimation de l'état d'une population à un horizon temporel déterminé ; estimation dépendante des trois ensembles d'hypothèses retenues sur la fécondité, la mortalité et la migration.

PIB (produit intérieur brut) par habitant : mesure de la richesse produite par les entreprises d'un pays, en additionnant des valeurs ajoutées des entreprises résidentes. La production des filiales à l'étranger n'est pas comptabilisée (produit « intérieur »).

PIB moyen par habitant en SPA (standard de pouvoir d'achat) : prise en compte des différences internationales de niveaux de prix dans le calcul de la richesse par habitant.

Population active : actifs ayant un emploi et demandeurs d'emploi.

Pyramide des âges : double histogramme représentant la composition par âge et par sexe d'une population.

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, née en 1949.

Réfugiés : au sens strict, en droit international, personne résidant dans un pays dont elle n'a pas la nationalité et ayant obtenu le droit d'y résider parce qu'elle risque d'être persécutée dans son propre pays du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques.

Rideau de fer : nom donné à la frontière qui traversait l'Europe pendant la Guerre froide, séparant les États européens sous domination soviétique leur imposant un régime communiste, formant un ensemble souvent dénommé « Europe de l'Est », des autres États européens, formant un ensemble souvent dénommé « Europe de l'Ouest ».

Solde migratoire : Différence entre le nombre des immigrants et des émigrants. Compte tenu de l'insuffisance des statistiques d'immigration et d'émigration, ce solde est souvent estimé indirectement.

Traité de Rome : Ce terme devrait être utilisé au pluriel puisqu'il s'agit de la signature par six pays européens, en 1957, d'un traité instituant la Communauté économique européenne (CEE) et d'un autre instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom).

UE15 : Ce sigle alphanumérique signifie l'Union européenne à quinze, donc l'Union européenne comprenant quinze États de 1995 au 30 avril 2004.

UE25 : Ce sigle alphanumérique signifie l'Union européenne à vingt-cinq, donc l'Union européenne comprenant vingt-cinq États du 1^{er} mai 2004 au 31 décembre 2006.

UE27 : Ce sigle alphanumérique signifie l'Union européenne à vingt-sept, donc l'Union européenne comprenant vingt-sept États depuis l'adhésion le 1^{er} janvier 2007 de la Roumanie et de la Bulgarie.

Union européenne élargie : Cette formulation signifie l'étude de l'Union européenne en prenant en compte ses derniers élargissements de 2004 et 2007, mais également ceux qui pourraient intervenir dans le futur.

Unité urbaine ou agglomération : selon la définition en France, qui diffère de celle des autres pays, commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Viellissement de la population : modification de la composition par âge d'une population due à une augmentation de la proportion des personnes âgées

Viellissement « par le bas » : vieillissement résultant d'une fécondité réduisant les effectifs des nouvelles générations.

Viellissement « par le haut » : vieillissement résultant uniquement de l'augmentation des effectifs des personnes âgées. Ce vieillissement peut être naturel, migratoire ou hérité.

Bibliographie

Questions de population

BOULET, François, « Les minorités hongroises en Europe centrale », *Population & Avenir*, n° 669, septembre-octobre 2004.

CATTARUZZA, Amaël, CHAVENEAU, Emmanuelle, « L'ex-Yougoslavie, dix ans après Dayton, un insidieux nettoyage ethnique ? », *Population & Avenir*, n° 672, mars-avril 2005.

DUMONT, Gérard-François, « Le cinquième élargissement démographique de l'Union européenne », *Population et Avenir*, n° 661, janvier-février 2003.

DUMONT, Gérard-François, FLAMENT, Régis, « La Pologne, le « géant » de l'élargissement », *Population & Avenir*, n° 667, mars-avril 2004.

DUMONT, Gérard-François, « La Turquie, géopolitique et populations », *Population & Avenir*, n° 670, novembre-décembre 2004.

FERNANDEZ, Alexandre, « Le Portugal : un double retournement démographique », *Population & Avenir*, n° 681, janvier-février 2007.

MÉRAUD, Véronique, « L'impact de l'intégration européenne sur les espaces frontaliers de l'ex-Rideau de fer », *Population & Avenir*, n° 679, septembre-octobre 2006.

MÉRAUD, Véronique, « Les comportements démographiques en Italie », *Population & Avenir*, n° 661, janvier-février 2003.

MÉRAUD, Véronique, « Les évolutions démographiques et l'organisation du territoire au Royaume-Uni », *Population & Avenir*, n° 652, mars-avril 2001.

SCHMID, Josef, « L'Allemagne encore divisée... démographiquement », *Population & Avenir*, n° 678, mai-juin 2006.

ZANINETTI, Jean-Marc, « L'Europe entre chômage et plein emploi », *Population & Avenir*, n° 668, mai-juin 2004.

Questions historiques

BAYOU, C. (sous la dir. de) *Itinéraires baltes : Estonie, Lettonie, Lituanie*. Paris : Regard sur l'Est, 2005. 100 p. ISBN : 2-9524-2720-8.

BRZEZINSKI, Z. *Le grand échiquier : l'Amérique et le reste du monde*. Paris : Hachette Littératures, 2000. 273 p. Coll. Pluriel. ISBN : 2-0127-8944-7.

DURANDIN, C. *Les États-Unis, grande puissance européenne*. Paris : Armand Colin, 2004. 255 p. ISBN : 2-200-26591-3.

GERE, F. *La Sortie de guerre : les États-Unis et la France face à l'après-guerre froide*. Paris : Economica, 2002. Coll. Bibliothèque stratégique. 242 p. ISBN 2-7178-4554-2.

GORBATCHEV, M. *Perestroïka. Vues neuves sur notre pays et sur le monde*. Paris : Flammarion. 1987. 370 p. ISBN : 978-2080661364.

HASSNER, P. ; VAISSE, J. *Washington et le monde : dilemmes d'une superpuissance*. Paris : Autrement-CERI, 2003. 174 p. ISBN : 2-7467-0376-9.

HELLER, M. *70 ans qui ébranlèrent le monde. Histoire politique de l'Union soviétique*. Paris : Calmann-Lévy, 1988. 159 p. ISBN : 2-7021-1697-3.

LEQUESNE, C ; RUPNIK, J. *L'Europe des Vingt-Cinq : 25 cartes pour un jeu complexe*. Paris : Editions autrement, 2004. 83 p. ISBN : 2-7467-0399-8.

LERUEZ, J. (sous la dir. de) *Londres et le monde. Stratèges et stratégies britanniques*. Coll. CERI. Paris : Autrement, 2005. 151 p. ISBN : 2-7467-0667-9.

NIES, S. *Les États baltes, une longue dissidence*. Paris : Armand Colin, 2004. 209 p. ISBN: 2-2002-6648-0.

RUPNIK, J. *L'autre Europe : crise et fin du communisme*. Paris : Odile Jacob, 1990. Coll. Points. 446 p. ISBN : 2-7381-0090-2.

RUPNIK, J. *De Sarajevo à Sarajevo : l'échec yougoslave*. Bruxelles : Ed. Complexe, 1992. Coll. Espace international. 150 p. ISBN : 2-8702-7466-1.

RUPNIK, J. *Le Déchirement des nations*. Paris : Seuil, 1995. Coll. L'Idée du monde. 285 p. ISBN : 2-0202-3703-2.

SOULET, JF. *L'Empire stalinien : l'URSS et l'Europe depuis 1945*. Paris : Librairie générale française, 2000. Coll. Le livre de poche. 239 p. ISBN : 2-253-90565-8.

SOULET, JF. *Histoire de l'Europe de l'Est de la Seconde Guerre mondiale à nos jours*. Paris : Armand Colin. 2006. 263 p. ISBN : 2-200-26797-5

SOULET, JF. Une leçon d'histoire immédiate : la chute du communisme, in *Cahier d'histoire immédiate*, printemps 2007, n°30-31, numéro spécial Actes du Colloque « Bilan et perspectives de l'histoire immédiate (5-6 avril 2006) », GRHI, 417 p.

SOUTOU, GH. *La guerre de cinquante ans : les relations Est-Ouest, 1943-1990*. Paris : Fayard, 2001. 767 p. ISBN : 2-2136-0847-4.

SOUTOU, GH, et al. *L'Europe de l'Est et de l'Ouest dans la Guerre froide 1948-1953*. Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2002. Coll. Mondes contemporains. 268 p. ISBN 2-8405-0243-7.

VERLUISE, P. (dir.). *Une nouvelle Europe. Comprendre une révolution géopolitique*. Paris : Karthala, 2006, 307 p. ISBN: 2-84586-768-9.

VIATTEAU, A. *L'insurrection de Varsovie : la bataille de 1944*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003. 124 p. Coll. Mondes contemporains. ISBN 2-8405-0271-2.

WISZNIEWSKA, I. *Paroles dégelées : ces Litvaniens que l'on disait soviétiques : témoignages*. Paris : Calmann-Lévy, 1990. 250 p. ISBN : 2-7021-1878-X.

Questions d'actualité

L'avenir de l'Europe. Paris : La documentation française, mai-juin 2008. (Questions internationales, ISSN : 1761-7146) 127 p.

L'Europe et ses limites. Paris : La Découverte, 2005. (Hérodote, revue de géographie et de géopolitique (ISSN 0338-487X) ; 118). 222 p. ISBN : 2-7071-4649-8.

Les Nouvelles frontières européennes à l'Est. Paris : Armand Colin, 2005. (Revue d'études comparatives Est-Ouest ; 36, 3). 223 p. ISBN : 2-200-92064-4.

Russie. La nouvelle Guerre froide ? Ramonville : Eres, 2008. 343 p. (Outre-Terre. Revue française de géopolitique ; 19). ISBN : 978-2-7492-0920-3.

Turquie - Europe - Express 2014 ? La question de Chypre. Ramonville : Eres, 2005. (Outre-Terre. Revue française de géopolitique ; 10). 511 p. ISBN : 2-7492-0456-9.

BILLION, D. (sous la dir. de) *La Turquie : vers un rendez-vous décisif avec l'Union européenne*. Paris: Institut des relations internationales et stratégiques ; Presses Universitaires de France, 2004. Coll. Enjeux stratégiques. 190 p. ISBN : 2-913395-23-6.

BONIFACE, P. (sous la dir. de) *Quelles valeurs pour l'Union européenne ?* Paris : PUF, 2004. Coll. Enjeux stratégiques. 114 p. ISBN : 2-9133-9521-X.

BRAGUE, R. ; LACOSTE, Y. ; VICTOR, JC., REMOND, R. ; ZOURABICHVILI, S. ; SOANS, H. ; *L'Europe, quelles frontières ?* Centre d'analyse et de prévision. Paris : Culturefrance, 2007, 140 p. ISBN : 9 782353 120215.

CIATTONI, A. (dir.) *La Russie*. Paris: Sedes, 2007, 140 p. Coll. Pour les concours (Capes et agrégation). ISBN 978-2301-00000-2.

CHOMETTE, GP ; SAUTEREAU, F. *Lisières d'Europe : de la mer Egée à la mer de Barents, voyage en frontières orientales*. Paris : Editions autrement, 2004. Coll. Frontières. 423 p. ISBN : 2-7467-0501-X.

DELEPINE, S. *Quartiers tsiganes. L'habitat et le logement des Roms de Roumanie en question*. Paris : L'Harmattan, 2007, 167 p. ISBN : 978-2-296-024830.

FONDATION ROBERT SCHUMAN. *L'état de l'Union 2008*. Rapport Schuman sur l'Europe. Paris : Lignes de repères, 2008, 239 p. ISBN : 978-2-915752-31-1.

HATTO, R. ; TOMESCU, O. *Les États-Unis et la « nouvelle Europe » : la stratégie américaine en Europe centrale et orientale*. Paris : CERI/Autrement, 2007. 135 p. ISBN : 2-7467-0939-2.

PONCET, J-F. BRANGER, J-G. ROUVIERE, A. *Les enjeux de l'évolution de l'OTAN*. Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères du Sénat, n°405 (2006-2007), 19 juillet 2007.

RAVIOT, J.-R. *Qui dirige la Russie ?* Paris : Lignes de repères, 2007. 155 p. ISBN : 978-2-91552-27-4.

RAVIOT, J-R. *Démocratie à la russe. Pouvoir et contre-pouvoir en Russie*. Paris : Ellipses, 2008. 158 p. ISBN : 978-2-7298-3834-8.

TINGUY, A. de (dir.). *Moscou et le monde. L'ambition de la grandeur : une illusion ?* Paris : CERI/Autrement, 2008, 215 p. ISBN : 978-2-7467-1074-0

VALYNSEELE, JF. *L'Union européenne à 27 : vers une dégradation de l'espace Schengen ?* Mémoire de géopolitique réalisé dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Europe » dirigé par Pierre Verluise au Collège interarmées de défense.

*Publié sur le site www.diploweb.com en juin 2007 :
<http://www.diploweb.com/forum/schengen07061.htm>

ZILLER, J. *L'Union européenne. Edition Traité de Lisbonne*. Paris : La documentation française, 2008. 215 p. Coll. Les notices. ISBN : 978-2-11-007121-7

Table des matières

RESUME.....	2
CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ATLAS DE L'UNION EUROPEENNE ELARGIE.....	2
INTRODUCTION.....	4
SOMMAIRE.....	5
1. LES ENJEUX TERRITORIAUX.....	6
1. L'Europe en 2002.....	7
2. L'UE25 au 1 ^{er} mai 2004.....	8
3. L'UE27 au 1 ^{er} janvier 2007.....	9
4. L'OTAN et ses partenariats le 29 mars 2004.....	10
5. Le gazoduc nord européen <i>Nord Stream</i> : 27,5 milliards de m ³ de gaz par an, à partir de 2010.....	11
6. Les minorités hongroises dans le bassin des Carpates: 2,8 millions.....	12
7. Les principaux mouvements d'exodes internes à l'ex-Yougoslavie de 1990 à 2000.....	13
2. UN PEUPEMENT DIFFERENCIE.....	14
8. La population et la densité de l'Union européenne à vingt-cinq.....	15
9. L'armature des grandes agglomérations urbaines en France et en Allemagne : une forte dualité.....	16
10. La densité de population du Royaume-Uni par régions (nouveau découpage régional) et armature urbaine.....	17
11. La densité du Portugal.....	18
12. Pologne : le peuplement et l'armature urbaine.....	19
13. La densité et l'armature urbaine de la Turquie (pays candidat à l'UE).....	20
14. La variation de densité et de PIB par habitant dans les régions frontalières de l'ex-Rideau de fer.....	21
3. LA DEMOGRAPHIE : DES PERSPECTIVES PREOCCUPANTES.....	22
15. La composition de la population par âge de l'UE25 et des deux pays adhérents en 2007.....	23
16. La fécondité de l'UE25 et de 5 candidats en 2004.....	24
17. L'indice synthétique de fécondité et le taux d'accroissement en Italie.....	25
18. La géographie de la fécondité et du taux de féminité en Allemagne.....	26
19. Les flux d'immigration internationale et les étrangers dans l'Europe à vingt-cinq.....	27
20. Les Tsiganes en Europe. Répartition des groupes et estimation du nombre.....	28
21. Les perspectives démographiques de l'UE 27 à l'horizon 2025.....	29
22. Les perspectives démographiques de l'UE27 de 2025 à 2050.....	30
23. Les perspectives démographiques de composition par âge de l'UE27.....	31
4. L'ECONOMIE : UNE HETEROGENEITE INEDITE.....	32
24. Les huit natures de l'emploi des 247 régions de l'Union européenne.....	33
25. Les salaires moyens annuels des pays de l'espace UE25 dans l'industrie et les services.....	34
26. La population et le PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat des pays de l'Union européenne et des pays voisins.....	35
27. L'évolution du PIB par habitant en SPA des pays de l'Union européenne et des pays voisins.....	36
28. Dynamique de l'évolution du PIB par habitant en SPA des pays de l'Union européenne et des pays voisins.....	37
29. Les investissements directs à l'étranger (IDE) des pays de l'UE-27 dans 10 PECO (par habitant) entre 1989 et 2006, en dollars.....	38
30. Les salaires minima dans vingt États de l'UE27 et en Turquie.....	39
31. Le PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA) pour l'UE27 et six autres pays, prévision 2008.....	40
32. Le taux de croissance du PIB réel pour l'UE27 et six autres pays, prévisions 2008.....	41
33. Les clivages socio-économiques en Méditerranée occidentale.....	42
34. Les flux et aménagements dans le détroit de Gibraltar.....	43
5. FONCTIONNEMENT ET DYSFONCTIONNEMENTS.....	44
35. L'évolution de la représentation des pays au Conseil entre l'UE15 et l'UE25.....	45
36. Les taux de participation aux élections pour le Parlement européen (2004).....	46
37. La représentation des États au Conseil et au Parlement européens, selon le traité de Nice.....	47
38. Le poids d'un habitant au Conseil et au Parlement européens selon son pays de résidence (traité de Nice).....	48
39. La corruption dans l'UE27, en Croatie et en Turquie (2004).....	49
40. La corruption dans l'UE27 et les trois pays candidats (2007).....	50
LEXIQUE.....	51
BIBLIOGRAPHIE.....	54

- La géographie de l'Union européenne élargie diffère très largement de celle des pays qui entreprennent une marche vers une Europe communautaire dans les années 1950. D'abord, elle s'est étendue de 6 pays membres en 1957 à 27 en 2007, signe de son attractivité. Sur 4,3 millions de kilomètres carrés, l'Union européenne à 27 rassemble en 2008 près de 495 millions d'habitants. Elle influence plus que jamais leur présent et leur avenir en raison de nombreuses réglementations et politiques communes, mais elle a gagné en complexité. Ensuite, l'étude de l'Union européenne élargie implique l'analyse de pays qui pourraient en devenir membre dans le futur et de son voisinage. Comme la carte commentée est un outil essentiel pour expliquer l'organisation de l'espace, *l'Atlas de l'Union européenne élargie*, conçu par Gérard-François Dumont et Pierre Verluise, rassemble 40 cartes en couleur de l'Union européenne à 27, des pays candidats ou ayant « vocation » à adhérer (Balkans occidentaux) et même des territoires voisins. Les auteurs présentent les dimensions géographiques, géopolitiques, stratégiques, démographiques, économiques, institutionnelles et sociétales de la nouvelle Union européenne. Ils incluent également une approche prospective.

- Le recteur Gérard-François Dumont est professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne, directeur de la revue *Population & Avenir*, auteur de nombreux ouvrages, dont un livre-somme, *Démographie politique, les lois de la géopolitique des populations* (Éditions Ellipse) et des articles dans de nombreuses revues françaises et étrangères.

- Pierre Verluise est chercheur à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS, Paris), directeur du séminaire *Géopolitique de l'Union européenne et du lien transatlantique* au Collège interarmées de défense. Il enseigne également à l'ISIT et à l'Université de Cergy. Il dirige le site www.diploweb.com. Auteur de nombreux ouvrages et articles.